

L'ambassadeur de Chine à Rabat salue l'initiative Royale en faveur des pays africains

Habib El Malki s'entretient avec Li Li

Page 3



La responsabilité de l'Algérie dans les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf établie à l'ONU

Les experts du GTDA/ONU demandent à Alger de faciliter leur visite et d'engager le dialogue à ce sujet

Page 5



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9059

Lundi 6 Juillet 2020

Safi en quarantaine

Le spectre du reconfinement plane sur d'autres cités



Page 2

En toute Libé

Par Mohamed Benarbia

Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil dans le meilleur des PJD

On croit rêver. C'est plutôt d'un véritable cauchemar qu'il s'agit. De mémoire d'homme, jamais les termes « transparence » et « intégrité » n'auraient été aussi effrontément et aussi honteusement galvaudés. Le verdict est sans appel. Ils seraient donc blancs comme neige, les deux ministres que le bon sens, la morale, l'opinion publique... ont unanimement condamnés pour avoir violé la loi et bafoué les droits les plus élémentaires de leurs employés. La commission pompeusement baptisée par eux « intégrité et transparence » a déclaré innocents les ministres coupables avant que le secrétariat général du PJD ne se fende d'un communiqué surréaliste qui a tressé des lauriers à ces commis d'Etat indélicats. Ramid se voit ainsi féliciter pour « le grand intérêt matériel dont il a entouré la secrétaire concernée » sauf que « la secrétaire concernée » n'a jamais été concernée par l'affiliation à la CNSS. Et elle le doit à son trop bien intentionné de patron.

Amekraze aura lui aussi sa part de congratulations de la part des «frères» pour « s'être empressé de régulariser la situation selon les dispositions en vigueur ». Avec cette méchante CNSS s'entend.

La messe est dite : tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil dans le meilleur des PJD ! L'intégrité et la transparence se portent à merveille chez « les frères ». Au diable donc les droits des citoyens ! Au diable le droit et la loi ! Quid de ce référentiel religieux dont ils se réclament et qu'ils nous sortent à tout bout de champ ?

Il ne manquerait plus que d'ériger une statue glorifiant ces chantres de l'intégrité et de la transparence.

C'est à se demander si l'on ne doit pas faire notre mea culpa et nous empresser de présenter nos excuses à ces deux ministres cités en exemple. Ces deux bons citoyens, ces philanthropes comme il n'y en a pas deux. Encore heureux si dans leur impertinent communiqué, on n'a pas exigé de nous, nous autres impies, de nous repentir. D'ailleurs la CNSS serait une bien vilaine hérésie et, que l'on sache, toute hérésie conduit à l'enfer.

Safi en quarantaine

Actualité



La ville de Safi a été placée en quarantaine dans la nuit de samedi à dimanche. Une décision, certes, difficile à digérer pour les habitants de la cité, mais qui s'imposait après la découverte dernièrement d'un foyer dans une usine de transformation de poissons, ayant entraîné la contamination au Covid-19 de centaines de personnes.

Retour, hélas, à la case départ pour les Safiots interdits désormais de quitter la ville, sachant que les commerces sont tenus de fermer dès 18 heures, alors que les cafés et les restaurants pourront servir leurs clients jusqu'à 20 heures.

Les nouvelles restrictions sanitaires dictées par cette fâcheuse situation concernent aussi l'interdiction d'accès à la plage, de l'arrivée de voyageurs en provenance d'autres villes du Royaume, en plus de la fermeture de deux marchés de proximité "Assalam" et "Siha" dans le troisième district.

Parmi les autres mesures prises lors d'une réunion présidée par le wali de la région Marrakech- Safi, Karim Kassi-Lahlou, « la fermeture totale du 3^e district urbain relevant de la ville de Safi

où se concentrent les cas positifs de la Covid-19, ainsi que la fermeture immédiate des 18 unités de conservation, situées dans la ville et l'arrêt du transport de leurs employés ».

Les dispositions prises pour conte-



**Le spectre du
reconfinement
plane sur
d'autres cités**

nir cette situation ne se sont pas arrêtées au stade des mesures précitées, mais elles ont porté aussi sur « l'intensification de la cadence des opérations de stérilisation et de désinfection au niveau dudit district, en particulier dans les zones où sont concentrés les cas positifs détectés, la stérilisation et la désinfection des places publiques, des parcs et des moyens de transport public, la multiplication des campagnes de sensibilisation et de conscientisation pour informer les citoyens des mesures entreprises ainsi que la prise en charge des cas confirmés dans les hôpitaux de la ville de Safi et des autres régions », rapporte la MAP.

A Safi, l'heure est grave mais il ne faut surtout pas tomber dans une psychose poussée à l'extrême. Safi rejoint le lot de quelques villes et contrées de par le monde, contraintes de nouveau au confinement, telles que les capitales portugaise et malgache, Lisbonne et Antananarivo ou encore la ville de Lericida en Catalogne en Espagne.

Il est tout à fait naturel que, depuis le déconfinement et l'augmentation du nombre de tests effectués quotidiennement, le nombre des cas va crescendo.

A ce propos, le bilan annoncé par le ministère de la Santé et arrêté dimanche à 10 heures fait état de 310 nouveaux cas, ce qui porte le total à 14.132 personnes affectées par le nouveau coronavirus.

Pour ce qui est des patients complètement rétablis, le portail du ministère, www.covid.ma, indique que leur nombre a atteint 9410 avec 81 nouvelles rémissions, soit un taux de 66,5%. Quant aux morts, de samedi à 18 heures jusqu'à dimanche à 10 heures, deux décès ont été enregistrés, portant le total à 234, soit un taux de létalité de l'ordre de 1,65%.

Par ailleurs, le nombre des cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire s'établit à 739.908, selon la même source.

Bref, en attendant la découverte d'un vaccin ou d'un traitement promis par le président américain, Donald Trump, avant la fin de l'année en cours, seuls les gestes barrières peuvent s'avérer notre salut à tous : distanciation sociale, port de masque et hygiène. Sinon, avec cette montée galopante, il y a de quoi nourrir quelques inquiétudes.

Mohamed Bouarab

Poursuite de l'opération de rapatriement des Marocains bloqués en Turquie

L'opération de rapatriement des Marocains bloqués en Turquie s'est poursuivie, samedi, avec l'organisation de deux vols transportant 230 citoyens marocains et environ 70 ressortissants de Thaïlande, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et d'Ukraine, dont le rapatriement a fait l'objet d'une coordination à Istanbul.

Ces deux vols s'inscrivent dans

le cadre du programme de rapatriement des Marocains bloqués de Turquie pour cette semaine, et qui comprend neuf vols ayant permis le rapatriement de plus de 1300 Marocains suite à la décision du Royaume de fermer ses frontières pour endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Le consul général du Maroc à Istanbul, M'hamed Ifriquine, a indiqué que les services du consulat

ont supervisé, la semaine dernière, l'opération de rapatriement de plus de 1500 citoyens, soulignant que la liste des bénéficiaires de cette opération humanitaire a été établie selon des critères précis, stricts et transparents et en coordination avec l'administration centrale.

Il a rappelé dans ce contexte que le consulat avait pris en charge les frais d'hébergement, dans des hôtels classés à Istanbul et Bursa

pendant plus de trois mois, d'environ 3000 Marocains bloqués en Turquie.

Par ailleurs, le consulat général du Royaume à Istanbul a appelé les citoyens marocains qui ne disposent pas de passeport à contacter ses services afin de fixer une date pour identifier les personnes concernées et établir des passeports de passage leur permettant de regagner le Maroc.

L'ambassadeur de Chine à Rabat salue l'initiative Royale en faveur des pays africains

Habib El Malki s'entretient avec Li Li



L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Maroc, Li Li, a salué l'initiative de S.M le Roi Mohammed VI d'accorder des aides médicales aux pays du continent africain pour faire face à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Lors d'un entretien avec le président de la Chambre des représentants, Habib

El Malki, au terme de sa mission diplomatique dans le Royaume, l'ambassadeur chinois a exprimé la considération de son pays aux efforts de S.M le Roi visant à accompagner les pays du continent africain à faire face à la pandémie du Coronavirus, saluant "l'appui important apporté par le Maroc à la Chine au début de la propagation de cette épidé-

mie", indique un communiqué de l'institution législative.

A cette occasion, le diplomate chinois a mis en avant les liens forts d'amitié bilatérale et la régularité des échanges des expertises et expériences entre les deux pays durant cette phase, se félicitant de la tendance à la consolidation des relations de coopération et de concertation bilaté-

rales ces dernières années, précise la même source.

"La Chambre des représentants joue un rôle important dans le renforcement des relations entre les deux pays" a-t-il ajouté, soulignant les multiples opportunités et les grandes possibilités de coopération qui existent entre le Maroc et la Chine, qui devraient être investies, tout en se félicitant de la volonté du Royaume d'élaborer un modèle de développement avancé qui répond aux défis du présent et de l'avenir, ajoute le communiqué.

De son côté, Habib El Malki a mis l'accent sur les relations distinguées qui unissent les deux pays, et qui ont connu un saut qualitatif durant les dernières années, dont les relations de coopération au niveau parlementaire, saluant la volonté des deux pays de concerter et de coordonner les efforts pour faire face à la pandémie. Il a dans ce sens noté que la République populaire de Chine est un pays pionnier dans ce domaine, relève-t-on.

Il a également passé en revue l'expérience marocaine exceptionnelle en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus en vue de limiter ses répercussions socioéconomiques, mettant en exergue la vision éclairée de S.M le Roi qui a épargné au Maroc de nombreux dangers résultant de la pandémie. "S.M le Roi Mohammed VI considère la vie du citoyen marocain comme plus importante que toute autre chose", a-t-il fait savoir.

Le Parlement et le HCP renforcent leur coopération

Signature d'accords de partenariat dans le domaine de la documentation des informations et des données

Les Chambres des représentants et des conseillers au plan (HCP) ont signé, jeudi, des accords de coopération et de partenariat dans le domaine de la documentation des informations et des données et leur mise à la disposition du public, de manière à préserver la mémoire nationale.

Signé par le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki et le Haut-commissaire au plan, Ahmed Hlimi, le premier de ces accords vise à institutionnaliser et renforcer la coopération entre les deux parties dans le domaine de la documentation et de la diffusion des informations, à développer les services fournis aux chercheurs et au public et à faciliter leur accès à distance, conformément aux dispositions de la loi n° 31.13 relative au droit d'accès à l'information, et dans le cadre du respect des dispositions de la loi 09.08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du

traitement des données à caractère personnel, indique vendredi un communiqué conjoint des deux institutions.

En vertu de cet accord, la première Chambre met ses publications et documents publiés à la disposition du Centre national de documentation (CND) relevant du HCP et à celle du public, à travers une plateforme de dépôt électronique des établissements publics gérée par le centre, souligne la même source.

Par ailleurs, au terme de cet accord, ladite Chambre sera en mesure d'exploiter les bases de données et les portails gérés par ledit Centre, outre le portail électronique institutionnel des documents "e-dépôt.cnd.hcp.ma", qui est une plateforme de collecte, de traitement, de publication et de mise à disposition du public pour toute fin utile, précise le communiqué.

Selon la même source, l'institution législative produit et dispose d'un important capital

documentaire couvrant la vie parlementaire marocaine depuis l'indépendance et possède, également, un important capital de publications couvrant les prérogatives de la Chambre des représentants, ses missions et ses fonctions.

En outre, le CND apportera l'appui technique à celle-ci dans le domaine de l'exploitation des bases de données et des portails, à travers des stages dans le domaine de la documentation et des données, conclut le communiqué.

La Chambre des conseillers et le Haut-commissariat au plan (HCP) ont également conclu, jeudi, une convention de partenariat en matière de documentation et de diffusion des informations.

Signée par le président de la Chambre, Hakim Benchamach et le Haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami, cette convention vise à institutionnaliser et renforcer la coopération

entre les deux parties dans le domaine de la documentation et de la diffusion des informations, indique un communiqué conjoint des deux parties, parvenu vendredi soir à la MAP.

Elle a également pour objectif d'améliorer les services informatiques fournis aux chercheurs et au public et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 31.13 relative au droit d'accès à l'information et dans le cadre du respect de la loi 09.08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, précise la même source.

Cette signature s'inscrit dans le sillage de la volonté des deux institutions de profiter davantage du rôle pionnier du Centre national de documentation (CND) relevant du HCP, ainsi que de mettre en valeur la production de la Chambre des conseillers en termes de documents dans les domaines de la législation, du suivi de l'action gouvernement-

tale, de l'évaluation des politiques publiques et de la diplomatie parlementaire, outre les activités organisées par la Chambre dans le cadre du débat public, du dialogue social pluriel, de la politique des données ouvertes et du parlement électronique.

En vertu de cette convention, le CND met à la disposition de la Chambre des conseillers son expérience et expertise dans les domaines de recueil, d'analyse et de diffusion des documents et des informations. Il facilite aussi l'exploitation par la Chambre de sa base de données et de ses portails pour accéder aux statistiques et indicateurs établis par le HCP sur les régions.

Le CND soutient ainsi le rôle de ladite Chambre à tenir le forum parlementaire des régions, en lui permettant d'exploiter la plateforme de dépôt électronique et institutionnel des documents, créée par le Centre afin de collecter, traiter et diffuser ces derniers sur son portail.

Ciblage des bénéficiaires de l'aide sociale



Le projet de loi n°72.18 exposé par Nouredine Boutayeb en commission parlementaire à la Chambre des représentants



Le projet de loi n°72.18 relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'Agence nationale des registres constitue une étape décisive et une initiative ambitieuse vers la réforme du système d'aide, a affirmé, vendredi à Rabat, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Nouredine Boutayeb.

Dans son exposé devant la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, il a indiqué que ce texte de loi "tend à cibler une large catégorie et se veut une initiative ambitieuse vers la réforme et le renouvellement du système d'appui et d'aide sociale au Maroc, en application des Hautes orientations Royales contenues dans le discours du Trône du 29 juillet 2019".

En harmonie avec la vision Royale, les efforts déployés dans le cadre de ce projet ont porté sur le renforcement de la structure des services sociaux dispensés, l'amélioration de leur rendement dans le cadre d'un système national intégré d'inscription des familles désireuses de bénéficier des programmes d'appui ou des services sociaux, supervisés par les administrations publiques, les collectivités territoriales et les organismes publics, en vue de mobiliser les moyens nécessaires pour assurer un accès équitable et égal à tous les bénéficiaires sans aucune forme de discrimination, conformément aux dispositions de l'article 31 de la Constitution, a-t-il relevé.

Il a, à cette occasion, passé en revue les piliers sur lesquels repose ce dispositif de ciblage en vue d'atteindre les objectifs escomptés, à savoir la création du Registre national de la population, la mise en place d'un Registre social unifié, la protection des données à caractère personnel des personnes inscrites au registre et la création de l'Agence nationale des registres.

Concernant le premier pilier relatif à la création du Registre national de la population, il permettra la mise en place d'une base nu-

mérique, centrale et sécurisée des données qui peuvent être collectées, enregistrées, conservées et actualisées, et comportant des informations à caractère personnel de l'ensemble de la population sur le territoire national, y compris les mineurs et les nouveau-nés ainsi que les étrangers résidant au Maroc, a souligné Nouredine Boutayeb.

La restructuration du système de gestion de l'appui social, conformément à la vision Royale, basée sur des critères précis et objectifs à travers l'utilisation des nouvelles technologies, afin de bénéficier de l'ensemble des programmes sociaux, nécessite un recours à cet identifiant numérique civil et social pour réaliser l'efficacité escomptée en matière d'appui social et des services sociaux offerts, a-t-il poursuivi.

Ce dispositif sera utilisé en tant qu'identifiant civil unifié pour les personnes souhaitant bénéficier des programmes d'appui social offerts par l'Etat, les administrations publiques et les collectivités territoriales, a précisé le ministre, notant que plus l'identifiant digital civil est solide, plus le Registre national de la population l'est davantage en tant que cadre général du système des services sociaux, selon des conditions raisonnables et transparentes.

Il a d'autant plus relevé que l'inscription au Registre national de la population reste un choix pour les personnes et obligatoire pour ceux qui désirent bénéficier des programmes d'appui et des services sociaux mis à disposition par les administrations publiques, les collectivités territoriales et les organismes publics.

Le Registre social unifié constitue, selon le ministre délégué, un mécanisme technique pour la notation des familles conformément à leurs données socioéconomiques (type de logement, nombre des chambres, les frais annuels de l'eau et de l'électricité, du téléphone et autres).

Il a fait remarquer que la notation qui résulte de l'opération d'inscription des familles au Registre social unifié pour bénéficier des

programmes de soutien social se basera sur des indicateurs prenant en considération les changements sociaux et économiques de ces familles, tout en l'actualisant de manière périodique selon les résultats des enquêtes de terrain réalisées par le Haut-commissariat au plan pour cette fin.

En ce qui concerne le troisième axe relatif à la protection des données personnelles des personnes inscrites aux registres, le projet de loi a accordé une grande importance à la protection de la confidentialité des données personnelles et ce en soulignant la nécessité de respecter les dispositions de la loi n°09.08 relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement des données à caractère personnel. Il a indiqué que le respect intégral des dispositions de la loi n°09.08 est fondé sur les dispositions générales et qui consistent à traiter les données à caractère personnel et leur exploitation dans les différentes applications du système national d'enregistrement des familles et des individus, et cela peut être constaté par la jouissance des personnes enregistrées de leur droit à la vie privée à travers les devoirs de l'Agence nationale des registres en sa qualité de partie responsable du traitement.

Le quatrième axe est relatif à la disposition du projet de loi visant à créer une institution publique appelée l'Agence nationale des registres, jouissant de la personnalité juridique et de l'indépendance financière et qui se charge de la mission d'administration et de gestion de l'ensemble des opérations relatives au registre social unifié et au Registre national de la population. Et de poursuivre que cette institution a pour objectif de veiller également au fonctionnement permanent et sécurisé des plateformes numériques afin de fournir des services d'inscription aux registres tout en assurant la fiabilité des données sociales et économiques déclarées par les familles et identifiant la liste des familles éligibles à bénéficier des programmes de soutien social.

En vue de donner plus d'informations sur

le projet du système de ciblage des bénéficiaires du programme de soutien social et la création de l'Agence nationale des registres, Nouredine Boutayeb a présenté un exposé exhaustif abordant notamment les aspects liés au contexte et aux objectifs, à la méthodologie et la gouvernance de l'achèvement du projet et aux piliers du système de ciblage des bénéficiaires du programme d'appui social, au Registre national de la population et au Registre social unifié.

Evoquant les étapes de mise en œuvre de ce système, il a indiqué que pour le Registre national de la population, les études ont été menées et les appels d'offres lancés. Pour le Registre national unifié, les appels d'offres ont été élaborés, a-t-il ajouté.

Par la suite, "il sera procédé à l'expérimentation de ce système dans l'une des régions, mais existe le problème des élections", a-t-il estimé, relevant que le Registre social unifié entrera en vigueur en 2022 dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, tandis que la généralisation du Registre national de la population et du Registre social unifié se fera entre 2023 et 2025 dans l'ensemble des régions du Royaume.

Pour leur part, les membres de la Chambre des représentants ont estimé que le projet de loi représente un élément constitutif de l'expérience du Maroc pour renforcer la dimension sociale et fournir des services et programmes qui préservent la dignité du citoyen, qualifiant ce projet de "chantier stratégique" de nature à renforcer la confiance du citoyen tout en consacrant la justice sociale à travers le ciblage des catégories concernées.

Ils ont en outre relevé que le texte législatif est un projet structuré et fondamental et s'inscrit dans le cadre des initiatives législatives qui visent à remédier aux déséquilibres que connaît le système de la protection sociale, notant que la pandémie de coronavirus a montré l'importance de l'intervention rapide de cibler les catégories méritant du soutien.

La responsabilité de l'Algérie dans les violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf établie à l'ONU

Les experts du GTDA/ONU demandent à Alger de faciliter leur visite et d'engager le dialogue à ce sujet



Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA/ONU) vient de rendre publique sa décision concernant la plainte de l'opposant à la direction du Polisario, El Fadel Breica, contre l'Etat algérien, pour enlèvement, torture, séquestration et détention illégale pendant plus de quatre mois, sur le territoire algérien par les milices du Polisario et les services de sécurité algériens, en raison de son activisme pour la défense des droits de l'Homme des populations des camps de Tindouf, plus particulièrement sa partici-

pation à un sit-in devant l'ambassade algérienne à Madrid pour faire la lumière sur le sort de son cousin de tribu El Khalil Ahmed Braih, porté disparu depuis son enlèvement, en janvier 2009, à Alger par les services de renseignement algériens.

Les experts onusiens, qui ont affirmé à l'issue de leurs délibérations dans le cadre de la 87ème session du GTDA/ONU, que "la responsabilité de l'Algérie est engagée tant qu'El Fadel Breica était à Tindouf, sur le territoire algérien et donc sous la compétence territoriale de l'Algérie", sont

parvenus à des conclusions accablantes pour l'Algérie et ses sbires polisariens.

Ainsi, ils ont souligné notamment que "la détention d'El Fadel Breica résulte de l'exercice pacifique de ses droits à la liberté d'expression et d'association, qu'il a fait l'objet d'un enlèvement, sans qu'aucun mandat d'arrêt ne lui soit présenté, qu'il n'a pas non plus été informé des raisons de son arrestation, qu'il n'a pas été présenté devant un juge pendant les quatre mois de sa détention et que son droit à un recours effectif a également été violé", avant de conclure que

"l'arrestation et la détention de M. Breica n'ont pas de base légale et sont arbitraires".

Préoccupés par la prolifération des pratiques de détention arbitraire dans les camps de Tindouf, les experts du GTDA/ONU ont demandé à l'Etat algérien de leur faciliter une visite dans ce pays "afin d'engager un dialogue avec son gouvernement à ce sujet", en sommant les autorités algériennes, sur le cas précis d'El Fadel Breica, "de prendre les mesures qui s'imposent pour l'ouverture d'une enquête approfondie et indépendante sur les circonstances de la privation arbitraire de liberté de M. Breica, de prendre les mesures nécessaires contre les responsables de la violation de ses droits et pour la réparation des préjudices subis notamment sous la forme d'une indemnisation conformément au droit international", tout en invitant le gouvernement algérien à rendre compte au GTDA/ONU à propos de la mise en œuvre de ces recommandations.

A travers la clarté de sa décision, qui a balayé d'un revers de main les manœuvres de l'Algérie visant à semer l'ambiguïté à propos de sa responsabilité dans les crimes abjects perpétrés impunément sur son territoire, par son armée et ses suppôts du Polisario, à l'encontre des Sahraouis

retenus aux camps de Tindouf, cet organe onusien a ouvert la voie aux centaines de victimes et à leurs ayants droit pour réclamer des comptes à leurs bourreaux et une réparation matérielle et morale à leurs protecteurs, qui sont plongés désormais dans la tourmente de la procédure de suivi de mise en œuvre de la décision du GTDA/ONU par rapport au cas d'El Fadel Breica, puisque l'Etat algérien devra informer le Groupe de travail des Nations unies, dans un délai de six mois, des mesures qu'il a prises, notamment pour l'ouverture d'une enquête à propos de l'arrestation et la détention arbitraire d'El Fadel Breica et son indemnisation, ainsi que la poursuite des auteurs de ces dépassements.

Un autre mérite de la décision du GTDA/ONU, et non des moindres, est le dévoilement au grand jour du vrai visage des prétendus défenseurs des droits de l'Homme qui font preuve de cécité totale par rapport aux atrocités commises à l'encontre des populations des camps de Tindouf par leurs donneurs d'ordre, dont "la générosité" a aiguisé outre mesure la sensibilité de ces entrepreneurs des droits humains pour les rendre outrancièrement réceptifs à la propagande fallacieuse des séparatistes contre le Maroc.

Pillage systématique de l'aide humanitaire par le Polisario

Le riche négoce du détournement des aides dénoncé par un média argentin

L'agence de presse indépendante argentine "Alternative Press Agency" a mis en avant le pillage systématique par le Polisario et l'Algérie de l'aide humanitaire destinée aux populations sahraouies séquestrées dans les camps de Tindouf, en territoire algérien.

L'agence, spécialisée dans l'analyse des questions stratégiques, a relevé dans un article de l'expert argentin, Adalberto Carlos Agozino, que ces détournements ne datent pas d'hier car plusieurs médias internationaux ont dénoncé depuis des décennies des crimes contre l'humanité liés au vol systématique de l'aide humanitaire par le Polisario avec la participation et la complicité du gouvernement algérien.

Sous le titre "Le riche négoce de détournement des aides humanitaires", le média argentin écrit que "la procédure de détournement de l'aide humanitaire et de sa commercialisation ultérieure par le Polisario et les responsables algériens a été mise en œuvre de manière systématique et organisée de manière mafieuse pendant des années", afin de "s'emparer des aides

destinées à la population marocaine détenue, depuis plus de quarante ans, dans les camps de Tindouf, au sud de l'Algérie".

Une grande partie de la cargaison reçue à Rabouni finit dans des entrepôts clandestins qui sont également utilisés pour cacher une partie des marchandises prélevées des entrepôts officiels afin de demander ultérieurement une aide supplémentaire à des donateurs étrangers, dénonce l'auteur de l'article, rappelant que l'Algérie et le Polisario empêchent les visites des fonctionnaires du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et des membres d'ONG humanitaires qui fournissent des aides aux camps de Tindouf.

Ces produits, généralement emballés et étiquetés comme "aide humanitaire non commercialisable", sont ensuite illégalement écoulés, via des mafias internationales qui contrôlent le trafic illicite au Sahel, sur les marchés informels de plusieurs pays africains, a relevé le média argentin.

Le détournement de l'aide humanitaire est possible car les administrateurs des



camps, c'est-à-dire le Polisario et l'armée algérienne, font état d'un nombre exagéré d'habitants bien plus que le nombre réel pour recevoir une grande quantité de produits, a expliqué l'agence de presse argentine.

En effet, le Polisario demande une aide humanitaire pour 170.000 habitants prétendus des camps, tandis que des observateurs indépendants assurent que la population stable sur place ne dépasse pas

les 90.000 personnes, relève l'expert argentin. Et de conclure que les activités illicites orchestrées par le Polisario et l'Algérie sont "l'une des principales raisons pour lesquelles le gouvernement algérien et le Polisario s'opposent systématiquement à la proposition de négociation d'un statut d'autonomie pour la région du Sahara, présentée par le Royaume du Maroc comme seule alternative juste et possible" pour la résolution de ce conflit artificiel.

La propagande algéro-polisarienne disséquée en visioconférence



Les dernières propagandes menées par l'Algérie et le Polisario visent à perturber le processus de développement socioéconomique dans les provinces du Sud du Royaume, ont souligné les participants à un débat par visioconférence.

Lors de cette rencontre initiée par le Centre Sahara et Afrique pour les études stratégiques et l'Association de la régionalisation avancée et de

l'autonomie dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, les intervenants ont indiqué que cette campagne médiatique de désinformation et ces allégations fallacieuses ont pour objectifs de saper les efforts consentis par le Maroc dans les domaines politique, des droits de l'Homme et du développement dans les trois régions du Sahara marocain.

Ils ont également souligné que l'Algérie fuit ses responsa-

bilités morale et politique dans l'affaire du Sahara, en prétendant ne pas être impliquée dans ce dossier, au moment même où elle multiplie les rencontres, les communiqués et les déclarations faisant fi du devoir de réserve envers une question soumise aux Nations unies, en plus de ses positions provocatrices contre les intérêts du Royaume.

Tout en adoptant la politique de la main tendue aux dirigeants

algériens pour résoudre les différends par la négociation, le Maroc appelle la communauté internationale à engager toute la responsabilité d'Alger quant aux campagnes tendancieuses systématiques visant à porter préjudice au Royaume.

Le Maroc, qui se tourne vers l'avenir à travers des partenariats régionaux, n'a cessé d'appeler l'Algérie à instaurer un dialogue permanent pour normaliser les relations bilatérales, surmonter les différentes questions en suspens et relancer l'Union du Maghreb Arabe, en vue de renforcer la stabilité en Afrique, ont-ils poursuivi, notant que face à toutes ces initiatives du Royaume, l'Algérie persiste toujours dans le déni.

Le président du Centre Sahara et Afrique pour les études stratégiques, Abdelfattah El Fatihi, a affirmé que ces campagnes de propagande "ne sont qu'une réaction hostile au consensus national et au soutien croissant affiché par la communauté internationale à la position pertinente du Maroc axée sur les négociations pour résoudre le conflit artificiel autour du Sahara marocain".

Abdelfattah El Fatihi, également expert en questions du Sahel et du Sahara, a noté que "la nature des discours véhiculés et les parties d'où ils émanent,

en plus des moyens adoptés, montrent bel et bien qu'il s'agit d'une propagande visant à délégitimer les acquis réalisés par le Maroc dans les provinces de Sud".

Le bilan désastreux des droits de l'Homme de l'Algérie, qui a déclenché cette campagne de propagande dépourvue de crédibilité, ne peut être comparé à celui du Maroc qui a réalisé des avancées indéniables en matière de promotion et de protection des droits humains au cours des dernières années, a-t-il relevé.

Pour sa part, le président de l'Association de la régionalisation avancée et de l'autonomie dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, Ahmed Slay, a indiqué que l'Algérie se contredit elle-même dans ce dossier, étant donné qu'elle a toujours refusé le recensement de la population des camps de Tindouf ou de recevoir les émissaires de l'ONU pour les droits de l'Homme.

De même, il a salué le rôle des élus des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab dans la supervision de la mise en œuvre des projets de développement censés faire de cette partie du territoire national un véritable pôle de développement économique aux niveaux régional et continental.

Bruxelles salue la gestion de la crise sanitaire par le Maroc

La Commission européenne a salué, vendredi, la gestion exemplaire menée par le Maroc dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19.

"Le Maroc n'est pas seulement un voisin immédiat, mais aussi un partenaire stable et fiable qui a agi rapidement pour contenir la propagation de la pandémie de Covid-19", a souligné Olivér Várhelyi, commissaire européen chargé du voisinage et de l'élargissement.

"Dans ce contexte et en utilisant la flexibilité offerte par les règles budgétaires existantes, la Commission a décidé de réorienter 450 millions d'euros de fonds déjà alloués au Maroc pour répondre aux besoins d'urgence à court terme, ainsi qu'aux éventuels impacts sur la société et l'économie marocaines", a affirmé le commissaire européen en réponse à la question d'un eurodéputé sur l'opportunité de ce soutien au Royaume.

Le Haut responsable européen a expliqué que la Commission européenne fait preuve de solidarité avec le reste du monde pour lutter contre la pandémie de Covid-19, "car la bataille pour vaincre le virus en interne ne peut réussir que si le virus est vaincu dans le monde".

Par ailleurs, a ajouté Olivér Várhelyi, "une réponse européenne forte et globale consiste à entretenir les valeurs fondamentales de l'UE, ainsi que la consolidation de ses intérêts stratégiques". Et d'ajouter que "cela est particulièrement vrai lorsque l'on parle du voisinage européen où le Maroc est un partenaire stable et fiable".

Les autorités marocaines rejettent la réponse d'Amnesty International



Les autorités marocaines sont "toujours en attente" de la réponse d'Amnesty International à la lettre du chef du gouvernement, a souligné, samedi à Rabat, Hasna Tribak, directrice des études juridiques et de la coopération internationale au ministère d'Etat

chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement.

"Les autorités marocaines sont toujours en attente de la réponse à la lettre du chef du gouvernement, de la part du destinataire saisi. Les autorités marocaines attendent toujours, aussi, les

preuves scientifiques probantes qu'elles ont demandées", a-t-elle déclaré à la MAP.

Au niveau de la forme, la lettre de la directrice régionale ne répond pas à la correspondance du chef du gouvernement, a-t-elle précisé, relevant que la directrice régionale "n'en est ni le destinataire, ni le niveau auquel le chef du gouvernement s'est adressé". Elle a tenu à rappeler que ce dernier avait saisi la Secrétaire générale par intérim de l'Organisation, et non pas sa directrice du Bureau régional MENA.

"De même, il s'est adressé au siège de l'Organisation à Londres, et non pas au Bureau régional à Tunis", a-t-elle ajouté.

Au niveau du fond, a poursuivi Hasna Tribak, la lettre "se contente de rabâcher les mêmes allégations légères et accusations gratuites contenues dans le rapport, sans apporter de preuves scientifiques ou d'arguments objectifs".

Rapatriement de 290 Marocains bloqués au Canada



Un vol de Royal Air Maroc (RAM) reliant Montréal et Agadir a été organisé, samedi, avec à son bord 290 passagers dans le cadre de l'opération de rapatriement des Marocains bloqués au Canada à cause de la pandémie de Covid-19.

L'opération de rapatriement, organisée par l'ambassade et le consulat général du Maroc au Canada en collaboration avec les autorités canadiennes, s'est déroulée dans le plein respect des mesures de précaution et du protocole sanitaire en vigueur.

Le vol RAM en provenance de Casablanca a atterri samedi matin à l'aéroport international de Montréal, avec à son bord autant de passagers canadiens ou détenteurs de la résidence permanente au Canada qui étaient bloqués dans le Royaume.

Il est ensuite reparti avec à son bord 290 passagers marocains vulnérables détenteurs d'un visa canadien de visiteur temporaire et catégorisés comme prioritaires. Parmi ceux-ci, on compte des personnes âgées, des personnes souffrant de maladies chroniques ou ayant subi des opérations chirurgicales, des femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge, ou encore des mineurs.

L'ensemble des passagers ont atterri à Agadir où ils ont été soumis au confinement obligatoire pendant 9 jours instauré par les autorités sanitaires marocaines comme mesure de lutte contre la pandémie.

Les autorités marocaines compétentes ont travaillé en étroite concertation avec les autorités canadiennes à l'effet de permettre aux deux opérations de rapatriement

des ressortissants de chaque pays de se dérouler dans les meilleures conditions et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur dans les deux pays.

"Nous sommes heureux et soulagés que nos compatriotes puissent enfin rentrer dans leur pays et retrouver leurs parents, proches et amis desquels ils étaient séparés depuis presque 4 mois", a déclaré à la MAP l'ambassadeur du Maroc à Ottawa, Souriya Otmani.

"Ce vol ne peut malheureusement pas rapatrier l'ensemble de nos citoyens bloqués au Canada et ils sont encore plusieurs centaines à attendre et à espérer pouvoir regagner le Maroc bientôt", a relevé la diplomate, en assurant que les missions diplomatique et consulaire du Maroc au Canada ainsi que les autorités marocaines "travaillent sans relâche, pour organiser, de concert avec nos partenaires et amis canadiens, un autre vol à destina-

tion du Maroc". Sous réserve de l'accomplissement des formalités requises et de l'obtention des autorisations nécessaires, un autre vol devrait être assuré par la Compagnie Air Canada et devrait avoir lieu dans les prochains jours.

Même son de cloche chez le consul général du Royaume à Montréal, Fouad Kadmiri, qui a affirmé que "c'est un énorme soulagement que nous partageons aujourd'hui avec nos concitoyens bloqués au Canada, au moment où ils s'apprentent à regagner la mère patrie".

"Nos pensées vont également à nos compatriotes qui n'ont pas pu être aujourd'hui parmi les rapatriés et nous espérons qu'ils seront en mesure de retourner bientôt auprès de leurs proches", a-t-il dit.

Fouad Kadmiri a dans ce cadre remercié "tous les collègues de l'ambassade et du consulat général pour le sens du devoir

et la mobilisation sans relâche dont ils ont fait preuve pour être à l'écoute de nos concitoyens bloqués et apporter des réponses adéquates à leurs divers besoins et doléances".

Il a aussi tenu à faire part de "la mobilisation et l'accompagnement quotidien des membres de la cellule de veille centrale du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE en dépit du décalage horaire avec l'Amérique du Nord".

Le consul a également rendu hommage à tous les acteurs associatifs, aux médecins d'origine marocaine et aux membres de la communauté marocaine au Canada "pour leur magnifique élan de solidarité et d'entraide. Un élan exceptionnel à l'image de l'approche prévisionnelle et anticipative prônée par le Maroc, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI, pour faire face à la pandémie de la Covid-19 et à ses multiples répercussions".

Appréchés par la MAP, plusieurs rapatriés ont exprimé leur soulagement de pouvoir rentrer au Maroc et rencontrer leur famille après être restés bloqués au Canada et contraints d'y passer le Ramadan après la fermeture des frontières aériennes en raison de la pandémie de Covid-19.

Conformément aux Hautes instructions Royales, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'organisation globale par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des MRE en collaboration avec plusieurs départements, de dizaines de vols de rapatriement de milliers de Marocains bloqués en Europe, en Afrique, en Asie et dans plusieurs autres pays du monde.

51 rapatriés victimes d'une intoxication alimentaire

Quelque 51 personnes rapatriées de l'étranger, actuellement en confinement dans l'une des unités hôtelières d'Agadir, ont été victimes d'une intoxication alimentaire collective après leur consommation d'un repas jeudi soir.

Les personnes victimes d'intoxication ont été prises en charge par un staff médical et infirmier spécialisé au niveau de l'hôpital régional Hassan II d'Agadir.

La majorité des patients ont quitté l'hôpital à destination de leur hôtel en vue de poursuivre leur quarantaine, selon une source médicale, qui précise que seuls deux cas demeurent sous observation clinique.

La direction régionale de la santé de Souss-Massa, en collaboration avec la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, a mis en place une cellule de veille pour suivre ces cas et s'assurer de la sécurité alimentaire des différents repas présentés aux rapatriés et aux différents pensionnaires des unités hôtelières de la ville.

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,
Notre avenir**

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox





Indépendance Day à hauts risques aux Etats-Unis



Les Etats-Unis ont célébré samedi une fête nationale à hauts risques en pleine pandémie de Covid-19, qui progresse de façon galopante dans le pays et flambe également au Mexique voisin, dans le reste de l'Amérique latine ainsi qu'en Afrique du Sud.

Les célébrations du 4 juillet, "Jour de l'Indépendance" américaine, ont été revues à la baisse, alors que les Etats-Unis ont enregistré le même jour 43.742 nouvelles contaminations et 252 nouveaux décès, selon l'Université Johns Hopkins. Les trois jours précédents avaient été marqués par des records de nouveaux cas, dont plus de 57.000 vendredi.

Le coronavirus a infecté au total plus de 2,8 millions de personnes et provoqué 129.657 décès aux Etats-Unis, de loin le pays le plus endeuillé de la planète devant le Brésil (64.265 morts), le Royaume-Uni (44.198) et l'Italie (34.854). Les autorités sanitaires américaines ont reconnu fin juin avoir perdu le contrôle de l'épidémie.

Pourtant, le président américain Donald

Trump a une nouvelle fois minimisé, lors d'une cérémonie samedi dans les jardins de la Maison Blanche, cette progression galopante.

"Nous avons fait beaucoup de progrès. Notre stratégie fonctionne bien", a-t-il lancé, martelant par ailleurs sa conviction qu'un traitement et/ou un vaccin seraient probablement disponibles "bien avant la fin de l'année".

Le locataire de la Maison Blanche s'en est aussi pris avec virulence à la Chine, d'où est parti le nouveau coronavirus, réaffirmant qu'elle devrait "rendre des comptes".

Quelques heures plus tôt, en Floride, où le nombre quotidien de contaminations bat également des records, le maire du comté de Miami-Wade, le plus peuplé du pays avec près de 2,7 millions d'habitants, a décrété un couvre-feu à partir de 22h00 locales.

Il "est destiné à empêcher les gens de s'aventurer et de traîner avec des amis dans des groupes, ce qui s'est révélé être un facteur de propagation rapide du virus", a expliqué Carlos Gimenez.

A Atlanta ou Nashville, les concerts ou feux d'artifice ont été annulés. Dans la ville texane de Houston, foyer de l'épidémie dans le grand Etat du Sud, le 4 juillet est fêté en ligne.

A New York, les baigneurs sont revenus sur la plage de Coney Island, rouverte depuis quelques jours, mais beaucoup ont pris leurs précautions.

"Je vais remettre mon masque dès que je repartirai", raconte, inquiet, Mark Ruiz, venu profiter de la mer et d'un pique-nique avec sa femme et ses deux enfants. "Mais je ne pouvais pas rester à la maison un 4 juillet. Je dois faire sortir mes enfants. On ne peut pas s'enfermer dans une bulle tout l'été", se justifie-t-il.

La pandémie a fait au moins 527.241 morts dans le monde depuis l'apparition de la maladie fin décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP samedi soir.

Le Mexique est devenu samedi le 5e pays dans le monde le plus endeuillé, avec 30.366 décès, devant la France, selon un décompte officiel du ministère mexicain de la Santé.

Dans la capitale Mexico, la réouverture des centres commerciaux, prévue lundi, a été repoussée à mercredi.

L'Afrique du Sud a enregistré quant à elle samedi un nombre record quotidien de 10.853 nouveaux cas, selon des chiffres officiels. Le coronavirus a fait 3.026 morts dans ce pays, le plus développé du continent africain.

Un nouveau confinement, d'au moins deux semaines, est entré également en vigueur dimanche au Kazakhstan face à un quadruplement du nombre de cas depuis début juin.

En Angleterre, pubs, hôtels, salons de coiffure, cinémas et musées ont été autorisés

à reprendre du service samedi, même si nombre d'entre eux préfèrent rester fermés pour le moment.

Dans un tweet, le Premier ministre Boris Johnson a toutefois estimé "absolument vital que tout le monde respecte les règles en matière de distanciation sociale", craignant que la proximité entre les millions de clients attendus dans les pubs ne signe un retour en force de l'épidémie.

La Russie a elle annoncé samedi avoir passé le cap des 10.000 morts, mais le faible nombre de décès par rapport à celui des infections (plus de 670.000 cas) interroge quant à une éventuelle sous-évaluation de la mortalité.

Antananarivo retourne en confinement

Deux mois après son déconfinement, Antananarivo, la capitale de Madagascar a été de nouveau placée en confinement en raison d'un regain de propagation du coronavirus, a annoncé dimanche la présidence malgache.

"La région d'Analamanga (dont fait partie la capitale) retourne au confinement total" a indiqué un communiqué de la présidence de la République malgache au lendemain du conseil des ministres.

Ces mesures ont été prises "pour cause de propagation de l'épidémie et l'accroissement des cas de Covid-19" explique le communiqué.

"La région d'Analamanga est fermée à toute circulation, l'entrée comme la sortie, à partir de lundi jusqu'au 20 juillet".

"Seule une personne par foyer a le droit de sortir dans la rue de 6h00 du matin à 12h00", contre 17h00 auparavant, ajoute le texte.

Habitué à recenser des dizaines de cas de coronavirus par jour, l'autorité sanitaire malgache a rapporté des centaines de cas au quotidien depuis trois jours, dont 216 pour samedi, un record pour le pays.

Les 216 cas de coronavirus de samedi ont été recensés sur 675 personnes testées.

De nouveaux dispositifs de restriction de circulation ont été instaurés au ministère de l'Economie et des Finances où aucun usager extérieur ne sera autorisé à entrer et à circuler pour une durée indéterminée.

Le retour à la normale des activités du tribunal d'Antananarivo a été reporté sine die, selon un communiqué du ministère de la Justice.

Les réunions du gouvernement se font par visioconférence, selon le communiqué de la présidence.

Dans la capitale, les habituels défilés nuptiaux du weekend ont fait place à des cortèges mortuaires et dans les journaux, les rubriques nécrologiques multiplient les annonces de décès de personnalités de toutes catégories.

Sur les réseaux sociaux, des médecins ont exprimé leur solidarité pour des collègues décédés et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Madagascar a déploré la perte d'un de ses médecins.

Les statistiques officielles du gouvernement ne révèlent que deux morts par jour, ramenant à 29 le nombre de décès du coronavirus depuis le début de l'épidémie.

Au total, 1.621 personnes vivent avec le virus actuellement sur la grande Île avec 31 formes graves, parmi les 23.000 personnes testées depuis le début de l'épidémie.



Flambée au Mexique et en Afrique du Sud

L'Espagne s'ouvre largement aux visiteurs mais isole une zone de Catalogne



L'Espagne a reconfiné samedi une zone de Catalogne comptant plus de 200.000 habitants et surveille plusieurs dizaines de foyers de contagion de coronavirus dans d'autres régions, tout en s'ouvrant plus largement aux visiteurs étrangers.

L'Espagne est l'un des pays les plus affectés par la pandémie de nouveau coronavirus, responsable d'au moins 28.385 morts sur son sol.

Mais les autorités estiment avoir réussi à contrôler la contagion après le sévère confinement de plus de trois mois de toute la population, levé le 21 juin.

Le pays a enregistré vendredi 17 morts du coronavirus en un jour, selon le ministère de la Santé, soit le plus grand nombre quotidien de décès depuis le 19 juin. Et les autorités se préoccupent de plus d'une cinquantaine de foyers de contagion répertoriés dans presque toutes les régions.

Le président de la Catalogne (nord-est), Quim Torra, a annoncé samedi qu'une zone autour de la ville de Lerida, à 150 km à l'ouest de

Barcelone, était isolée du reste de la région, dès la mi-journée.

"Nous avons décidé de confiner la zone del Segria (autour de Lerida), sur la base de données qui confirment une croissance très importante du nombre de cas de contagion de Covid-19", a déclaré le dirigeant indépendantiste catalan, évoquant "une décision difficile".

"On ne peut ni entrer ni sortir" de cette zone, a précisé le "ministère" régional de l'Intérieur.

Cependant la mesure ne s'applique pas aux travailleurs en déplacement, tels les nombreux saisonniers agricoles étrangers présents pour la récolte des fruits.

La circulation n'est pas restreinte à l'intérieur de la zone elle-même mais il y est recommandé de "minimiser les déplacements" et "d'utiliser un masque dans la rue", précise l'Intérieur.

"Cela a été une surprise", a témoigné Josep Raluy, un retraité de 63 ans qui était allé passer la journée dans une maison secondaire et est rentré chez lui par précaution. "C'est un nouveau retour en arrière, ce n'est pas bon", soupirait-il, alors que débutent les vacances d'été.

Dans cette zone, les réunions doivent à présent se limiter à 10 personnes maximum, et les visites dans les maisons de retraites sont restreintes.

La région avait informé vendredi de 4.030 cas de coronavirus dans la province de Lerida, soit 60 de plus que jeudi. Une tente a été installée aux portes de l'hôpital de Lerida pour accueillir toutes les personnes présentant des symptômes.

La région de Madrid, qui avait été l'épicentre de l'épidémie, a de son côté notifié vendredi un foyer de cinq cas détectés dans la capitale espagnole, dans le même milieu professionnel.

Lors d'un déplacement en Galice (nord-ouest) avant un scrutin régional, le chef du gouvernement Pedro Sanchez a lancé samedi un double message: "Ne baissons pas la garde mais ne nous laissons pas abattre par la peur".

"Il faut sortir dans la rue, profiter de la nouvelle normalité, relancer l'économie (...) et être conscient que l'Etat est mieux préparé pour lutter" contre les reprises de l'épidémie, a assuré le dirigeant socialiste.

Deux semaines seulement après la levée du

confinement généralisé qui empêchait les Espagnols de quitter leur province, l'isolement de 200.000 habitants coïncide avec la réouverture des frontières aux ressortissants de 12 nouveaux pays.

L'Espagne avait déjà admis le 21 juin les citoyens de l'UE et de l'espace Schengen ainsi que les Britanniques.

De nouveaux renforts ont été déployés dans les aéroports pour le contrôle des voyageurs à leur arrivée: du personnel médical relève leur température et recueille leurs données personnelles.

Le nombre de cas confirmés en Espagne atteint au moins 250.545 pour 47 millions d'habitants, selon le dernier bilan du ministère de la Santé vendredi.

Au Portugal voisin, des foyers subsistent, notamment dans la région de Lisbonne: 700.000 habitants de 19 quartiers populaires de la banlieue de la capitale portugaise ont été reconfinés mercredi à domicile pour deux semaines, afin d'endiguer des contaminations reparties à la hausse.

Limiter le creusement des inégalités, enjeu vital du monde post Covid

L'a crise du Covid-19 creuse les inégalités déjà importantes à travers le monde et au sein des pays développés, s'alarment économistes, dirigeants politiques et d'entreprises aux rencontres d'Aix-en-Seine à Paris, pour qui leur réduction devra être un enjeu majeur du monde d'après.

"Les épidémies ont tendance à faire tomber le monde du côté où il penche déjà. C'est en quelque sorte un accélérateur et un révélateur de faiblesses", a souligné l'économiste Pierre Dockes, professeur émérite à l'université de Lyon 2, lors de ce rendez-vous économique qui se tenait ce weekend.

De fait, depuis le début de la pandémie, médecins et épidémiologistes ont constaté que le coronavirus affectait de manière plus importante les personnes victimes de maladies chroniques (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires), proportionnellement plus présentes dans les populations pauvres des pays développés.

Et ce sont surtout les personnes occupant des métiers peu qualifiés qui ont dû continuer à travailler pour faire tourner les commerces alimentaires, les entrepôts des géants de l'e-commerce ou les services de santé.

"Tous ces gens qui ont continué à travailler malgré les risques (...) sont les gens des classes inférieures finalement", a souligné Mark Stabile, chercheur à l'Insead, spécialiste des inégalités.

Dans les pays développés, les politiques d'austérité au sortir de la crise de 2008 "ont réduit la qualité des services publics, dans le secteur de la santé par exemple, et le soutien des gens dans le besoin, sans emploi", les rendant plus vulnérables aujourd'hui, a-t-il aussi noté.

"Il est clair qu'on aura une augmentation des inégalités" du fait de cette crise, a aussi prévenu la présidente de la Banque centrale européenne Christine Lagarde.

Le prix Nobel de la paix égyptien Mohamed El-Baradei a pointé "le nombre de personnes pauvres qui (...) meurent tout simplement parce qu'elles n'ont pas accès au système de santé", "parce qu'elles ne peuvent pas assurer la distanciation physique, parce que les lieux où elles habitent sont trop denses, et (qu') elles doivent retourner travailler pour survivre", en particulier dans les pays émergents.

Pour Pierre Dockes, des pays comme l'Inde ou le Brésil pourraient connaître un

coup d'arrêt du mouvement de "rattrapage" du niveau de vie de leurs classes moyennes par rapport à celles des pays occidentaux.

Mais il y a une autre inégalité engendrée par le Covid-19 dont il va falloir se méfier, c'est celle entre les générations, a estimé l'économiste italienne Elsa Fornero, ancienne ministre du Travail dans son pays entre 2011 et 2013.

Si "les générations plus âgées ont payé le prix le plus lourd en terme de vies humaines, (...) sur les conséquences économiques, les mesures de confinement - par exemple avec la fermeture des écoles (...) - ont laissé les enfants, les adolescents, en dehors du système éducatif", ce qui "peut avoir des conséquences au long terme (...) sur leur intégration dans l'économie", a-t-elle pointé.

Des études menées après la crise de 2008 ont ainsi montré que les générations ayant peine à entrer sur le marché du travail pendant la crise n'ont jamais rattrapé leur retard en terme de carrière.

Pour les experts, outre la relance économique pour dopper le rebond de la croissance, il faut imaginer des solutions au creusement de ces inégalités.

Certains économistes, dont Gabriel Zuc-

man, prônent une fiscalité exceptionnelle sur les plus riches, sur le modèle de l'expérience allemande après 1945.

L'Allemagne "a choisi d'imposer des prélèvements temporaires et très progressifs sur les grandes fortunes", à l'inverse de la France et du Royaume-Uni qui avaient préféré laisser filer l'inflation pour réduire la dette, a-t-il expliqué.

De son côté, l'Italienne Elsa Fornero estime que l'endettement massif des Etats pour soutenir la relance économique "risque de créer une autre charge pour ces jeunes générations" et qu'il devra donc servir aussi à "aider les jeunes à investir dans leur capital humain".

Les investissements pour lutter contre le changement climatique devront aussi se tourner vers les plus défavorisés car "ce sont toujours les plus fragiles qui auront du mal à subir le choc", a plaidé Kevin Snader du cabinet McKinsey.

Pour la dirigeante d'ING Bank France Karien Van Gennip il faut aller au-delà du seul domaine économique et "renouveler le contrat social": "C'est le moment pour le faire, c'est ce qu'il faut faire en temps de crise."

Portrait



Yuriko Koike, habile communicante dans le monde politique masculin du Japon

La gouverneure de Tokyo Yuriko Koike, réélue dimanche pour un deuxième mandat, est une politicienne de droite aguerrie, dont le sens de la communication et la poigne de fer atti-

rent sur elle les projecteurs dans un monde politique japonais masculin et compassé.

Cette ancienne animatrice vedette de la télévision, régulièrement vue comme la possible première femme Premier ministre du Japon, était revenue ces derniers mois sur le devant de la scène par sa gestion de la pandémie de coronavirus.

Ses points de presse réguliers, menés sur un ton calme et mesuré, ponctués de slogans clairs et reconnaissables pour expliquer les gestes barrière et encourager le télétravail lui ont donné une aura nationale inégalée.

Pendant ce temps, le Premier ministre conservateur Shinzo Abe se faisait accuser de lenteur et tourner en ridicule pour la distribution à l'échelle nationale de deux masques de taille plutôt réduite par foyer et d'une qualité douteuse.

Une vidéo de M. Abe où, avec un manque de conviction patent, il se montrait chez lui devant la télévision, avec un livre, une tasse de thé ou encore un chien lui a aussi valu une pluie de critiques et de moqueries.

Mme Koike projette une image de polyglotte ouverte sur le monde, atypique dans la politique japonaise. Elle est diplômée de l'université du Caire et parle l'arabe et l'anglais. En 1978, elle avait interviewé Mouammar Kadhafi et Yasser Arafat pour une chaîne de télé-

vision japonaise.

Se mettre en scène, avoir toujours une pancarte ou quelque objet à montrer à son auditoire est chez elle une seconde nature.

Ministre de l'Environnement de 2003 à 2006, elle avait organisé un défilé de mode et parcouru le podium elle-même pour promouvoir la campagne contre le réchauffement climatique "Cool Biz", encourageant fonctionnaires et "salarymen" à retirer la cravate et tomber la veste au lieu de forcer sur la climatisation.

Arrivée à la mairie de Tokyo, elle s'était assise dans une chaise roulante afin de témoigner de l'angoisse ressentie par les handicapés sur les trottoirs inégaux ou les pentes trop raides, promettant d'utiliser les Jeux paralympiques pour adapter sa ville à la population vieillissante du Japon.

Plus de Jeux cette année, reportés en raison de la pandémie: elle affirme dans une interview mi-juin à l'AFP que Tokyo organisera l'an prochain des JO "dans un environnement sûr et serein pour les athlètes et les spectateurs venus de l'étranger ainsi que pour les habitants de Tokyo".

Elle montre alors une affiche japonaise vieille d'un siècle, où déjà les passagers d'un wagon portent des masques pour protéger les autres pendant la pandémie de grippe espagnole, puis exhibe un jeu de cartes contemporain destiné à apprendre les gestes barrière aux enfants.

Mais les feux de la rampe éteints, les critiques de la gouverneure de 67 ans voient dans ses quatre premières années à ce poste plus de coups médiatiques que de réelles avancées concrètes.

Elue en juillet 2016 première femme aux commandes de l'immense capitale de 14 millions d'administrés, elle n'avait pas hésité en 2017 à créer un parti d'opposition pour couper l'herbe sous le pied de M. Abe lors d'élections législatives anticipées. Ce geste surprise avait secoué la scène politique japonaise et mobilisé les médias tous azimuts, mais l'effet avait été de courte durée.

Première femme Premier ministre du Japon? Quand on lui pose la question elle se défend d'avoir de telles ambitions, en lançant un coup d'œil sévère à ses interlocuteurs.

Déplorant que le Japon ait pour les femmes, plus qu'un plafond de verre, une véritable "plaque d'acier", cette nationaliste est toujours restée proche d'hommes forts du Parti libéral démocrate (PLD), au pouvoir de façon quasi ininterrompue depuis 1955. Elle avait rejoint le PLD en 2002, sans jamais parvenir à en prendre la tête, et garde des relations courtoises avec Shinzo Abe.

Mais maintenant son rôle est de "se préparer pour une deuxième vague d'infections avec les connaissances acquises", affirme-t-elle.



Ancienne animatrice vedette de la télévision, Yuriko Koike est régulièrement vue comme la possible première femme Premier ministre

La Bourse de Casablanca en forte hausse au deuxième trimestre

La Bourse de Casablanca a clôturé le deuxième trimestre 2020 en forte hausse, ses deux principaux indices, Masi et Madex, gagnant 4,78% et 4,82%, respectivement.

Au terme de cette période composée d'un total de 63 séances, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, s'est situé à 10.169,19 points, portant ainsi sa performance annuelle à -16,45%, et le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu s'affichait à 8.256,56 points pour une performance annuelle de -16,76%.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a gagné 7,31% à 9.177,36 points et le FTSE Morocco All-Liquid s'est apprécié de 5,29% durant T2-2020 à 8.696,41 points, rapporte la MAP.

L'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" a emprunté la même trajectoire positive, cumulant, ainsi, 753,65 points en hausse de 1,52%.

La cote a vu la majorité de ses secteurs se redresser au cours de cette période où seulement 8 secteurs ont fini en berne. Le secteur de "logiciels et services informatiques" (+29,21%) s'est adjugé la plus forte hausse au niveau sectoriel, suivi de "services de transport" (+23,87) et l'"agroalimentaire" (+16,63%).

A la baisse, le compartiment "Sylviculture et Papier" a chuté de 20,46%, au même titre que les "Services aux collectivités" (-10,53%) et "Ingénierie et biens d'équipement industriels" (-9,60%).

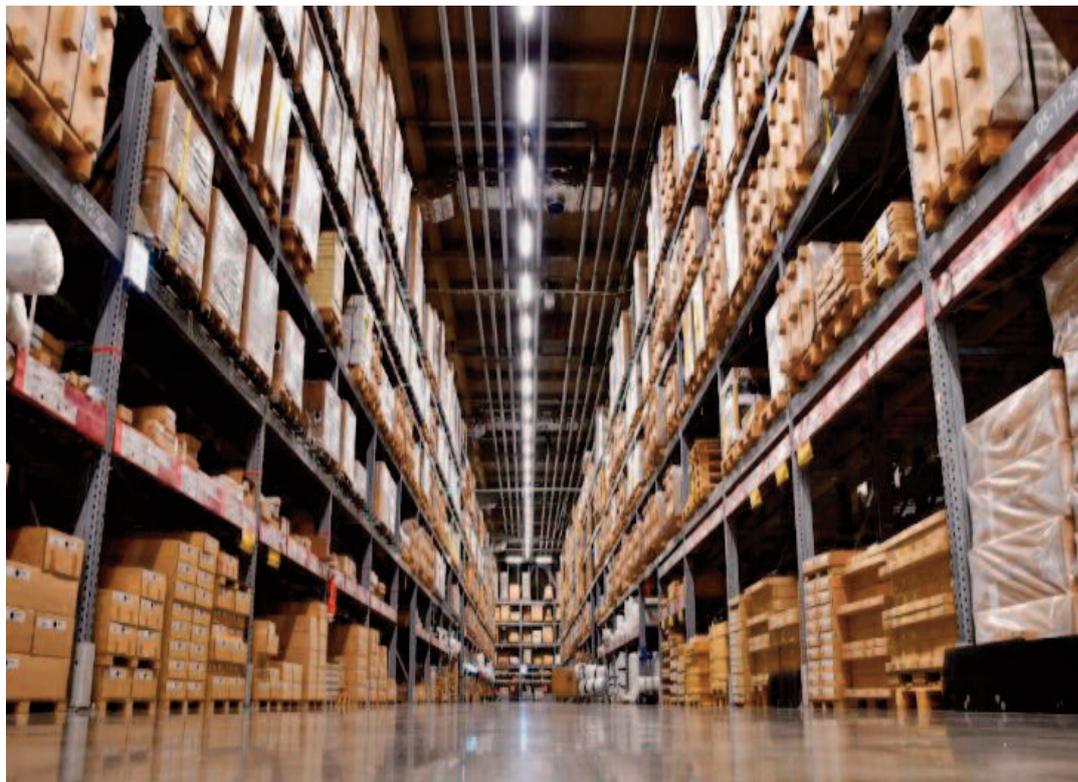
La capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 523,9 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 12,7 MMDH.

Sur le plan individuel, Managem s'est hissé de 41,78%, Dari Couspate, HPS et Microdata ont progressé de 33,28%, 30,90% et 30,43%.

Tout en bas du Masi, Delatre Levivier Maroc s'est déprécié de 37,81%, Med Paper a lâché 20,46% et Salafin -15,47%.

Raftlan plus de 23% du volume transactionnel de la BVC, soit 2,06 MMDH, Attijariwafa Bank a été de loin la valeur la plus active au T2-2020, suivi d'Atissalat Al-Maghrib (10,77%) et Ciments du Maroc (10,6%).

Les marchands non financiers anticipent une diminution de leur activité



La crise induite par la pandémie de coronavirus (Covid-19) semble avoir entamé la confiance de bon nombre de chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers. Elle semble aussi avoir contribué à amoindrir la confiance de leurs collègues grossistes.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée auprès des entreprises par le Haut-commissariat au plan (HCP), 62% des marchands non financiers anticipent une diminution de l'activité globale au deuxième trimestre 2020.

A en croire l'institution publique, ces anticipations seraient dues à la baisse prévue dans la quasi-totalité des branches de ce secteur, principalement dans les activités du «Transport aérien», de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports», du «Transport terrestre» et de l'«Hébergement et restauration».

Il ressort aussi de cette enquête que plus de la moitié des patrons sondés (59%) anticipe une baisse de la demande et 31% une diminution des effectifs employés, selon le Haut-commissariat.

Rappelons qu'une précédente enquête, réalisée par téléphone du 1er au 3 avril 2020 par le Haut-commissariat au plan, a ciblé un échantillon de 4000 entreprises organisées opérant dans les secteurs

de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'énergie, des mines, de la pêche, du commerce et des services marchands non financiers.

Selon les résultats de cette enquête dont l'objectif principal a été d'évaluer l'impact immédiat de la crise de Covid-19 sur la situation des entreprises au Maroc, près de 142.000 sociétés représentant environ 57% de l'ensemble des entreprises avaient déclaré avoir arrêté définitivement ou temporairement leurs activités.

« Sur ce total, plus de 135.000 entreprises ont dû suspendre temporairement leurs activités tandis

que 6300 ont cessé leurs activités de manière définitive », avait révélé le HCP.

Soulignant les répercussions sur l'emploi, le Haut-commissariat avait noté que « 27% des entreprises auraient dû réduire temporairement ou définitivement leurs effectifs. Ainsi, et selon les résultats de l'enquête, près de 726.000 postes d'emploi auraient été réduits, soit 20% de la main-d'œuvre des entreprises organisées ».

Entre-temps, pour les 43% des entreprises qui continuaient leurs activités en dépit de la crise sanitaire, « la moitié d'entre elles auraient dû réduire leur production pour s'adapter aux conditions imposées par cette situation. 81% d'entre elles l'auraient réduite de 50% ou plus ».

Précisons qu'«en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement qui ont impacté le mode et la qualité de la collecte, les anticipations des chefs d'entreprise pour le deuxième trimestre ne reflètent pas totalement la réalité et devront être prises avec beaucoup de prudence », a tenu à faire savoir le HCP dans sa dernière note.

Qu'à cela ne tienne, les anticipations des chefs d'entreprise pour cette période nous renvoient aux appréciations des patrons opérant dans le même secteur pour le premier trimestre.

Concernant l'évolution de l'activité des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers au premier trimestre 2020, 42% des patrons sondés par le Haut-commissariat ont confié que l'activité du secteur des services marchands non financiers aurait connu une baisse.

Selon le HCP, cette évolution aurait été le résultat de la baisse d'activité enregistrée au niveau des branches des «Transports aériens», de l'«Entreposage et services auxiliaires des transports» et de l'«Hébergement».

Dans sa note, le Haut-commissariat a par ailleurs relevé une augmentation de l'activité de la branche des «Télécommunications» au cours des trois premiers mois de l'année.

Selon toujours les résultats de l'enquête, « l'évolution de l'activité globale des services marchands non financiers aurait été accompagnée d'une diminution des prestations de l'étranger », a également noté le HCP.

S'agissant des carnets de commandes du secteur, il ressort des appréciations d'un tiers des patrons (31%) qu'ils ont été d'un niveau inférieur à la normale ; tandis que 71% des chefs d'entreprise sont persuadés que l'emploi aurait connu une stagnation.

Alain Bouthy



La crise induite par la pandémie de coronavirus n'y est pas étrangère

Le CID adopte les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019

Le Conseil d'ingénierie et développement (CID), relevant du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, dont le bénéfice net s'établit à plus de 2 MDH.

Ces comptes ont été adoptés lors du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ordinaire du CID consacrés à l'examen de l'arrêté des comptes de l'exercice 2019, et tenus récemment sous la présidence du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Abdelkader Amara.

Après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, dont le bénéfice net s'établit à 2.013.244,20 DH, indique un com-

munié du ministère.

Pour faire face aux effets induits par la pandémie du Covid-19, le CID a présenté son plan d'action qui porte essentiellement sur le renforcement de sa résilience économique tout en préservant la santé et la sécurité de ses collaborateurs.

L'Assemblée générale ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées, ajoute la même source. Compte tenu du bénéfice net de l'exercice 2019, dont 50% ont été versés au Fonds Covid-19, l'Assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas distribuer de dividendes.

Ensuite, M. Amara a présidé la réunion du Conseil d'administration du CID pour l'examen des résultats des cinq premiers mois de l'exercice 2020.

Le secteur d'œufs de consommation essuie des pertes de 3,5 MDH par jour

Le secteur d'œufs de consommation subit des pertes quotidiennes estimées à 3,5 millions de dirhams (MDH), à cause de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), d'après l'Association nationale des producteurs (ANPO).

L'activité "subit un double coup consistant en une abondance de l'offre et une baisse de la demande, engendrant une chute des prix et, par conséquent, des pertes quotidiennes de 3,5 MDH, soit 350 MDH au cours de la période allant du 20 mars au 30 juin", indique l'association dans un communiqué.

Cette situation "menace l'ensemble du secteur et pourrait avoir des répercussions néfastes sur toutes ses composantes, ainsi que sur l'économie nationale", avertit la même source.

Toutefois, l'ANPO rappelle que l'élevage de

poules pondeuses et la production d'œufs passent par "une crise asphyxiante inédite qui remonte au début de l'année 2019, à cause de la surproduction et la chute des prix, deux facteurs ne permettant pas de couvrir les charges".

La pandémie, fait-on remarquer, va concourir à l'accroissement de la pression avec la suspension de plusieurs activités et la fermeture des restaurants, des hôtels et des souks ruraux, dans le sillage de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

En dépit de cela, la production s'est poursuivie durant cette période, à la faveur d'une forte mobilisation et d'une consolidation des efforts des différents acteurs du secteur, en particulier les producteurs qui ont continué à approvisionner le marché d'une manière normale et régulière, soutient l'ANPO.

Le Maroc accueillera le premier Canopy by Hilton en Afrique du Nord

Le Maroc se prépare à accueillir Canopy by Hilton, le premier du genre en Afrique du Nord, indique un communiqué de Hilton.

Ainsi, Hilton a signé un contrat de gestion avec un véhicule d'investissement géré par Yamed Capital, acteur majeur du secteur immobilier au Maroc, en vue de l'ouverture d'un hôtel sous l'enseigne "Canopy by Hilton".

Ce premier hôtel "Canopy by Hilton Casablanca" dévoilé en direct, récemment, lors de la grande première de l'émission "Metropolitan Casablanca", comprendra 158 chambres, relève la même source.

Diffusée en direct, cette émission

est un hommage à un Casablanca vibrant, aux multiples facettes et avant-gardiste. Plusieurs personnalités de renommée mondiale ont pris part à cette émission, dont MM. Chris Nassetta, Président & CEO du Groupe Hilton et Jochem-Jan Sleiffer, Président, MEA&T, Hilton, rapporte la MAP. Situé au cœur du "Triangle d'Or" de Casablanca, plus grande ville du Maroc, Canopy by Hilton fera partie de Metropolitan, un tout nouveau projet en cours de développement, destiné à un usage mixte (résidentiel, commercial et hôtelier).

Noyau central du projet, Canopy by Hilton Casablanca Les Arènes comprendra trois restaurants et un centre de conférences intégrant quatre salles de réunion et une grande salle polyvalente. A cela s'ajouteront une salle de sport, un SPA et une piscine extérieure.

L'hôtel prévoit d'ouvrir ses portes et de recevoir ses premiers clients à partir de 2024, pour ce qui sera ainsi la toute première implantation de la marque Canopy By Hilton au Maroc et en Afrique du Nord, poursuit le communiqué.

"Casablanca est la capitale économique et financière du Maroc, située au noyau du réseau routier interurbain au Maroc. Le choix de cette ville pour dévoiler Canopy by Hilton représente une étape importante dans notre plan de développement au

Maroc", dit Carlos Khneisser, vice-président en charge du développement pour la région Moyen-Orient et Afrique de Hilton, cité par le communiqué, ajoutant que "je suis ravi que nous ayons pu conclure cet accord avec Yamed Capital, acteur majeur du secteur immobilier au Maroc, afin d'implanter un tout nouvel hôtel au cœur du projet Metropolitan sur le site des Arènes, à Casablanca".

Pour rappel, durant le XX^{ème} siècle, les Arènes de Casablanca représentaient le pôle culturel et artistique d'excellence de la métropole. Un lieu incontournable où se sont produits de grands artistes marocains ainsi que des stars internationales comme Johnny Hallyday, Ray Charles, Payrouz et Dalida.

De nos jours, ce quartier, qui abrite les restaurants et les boutiques les plus huppés de la ville, est devenu une destination de choix, où l'histoire part à la rencontre de la modernité, poursuit le communiqué.

Canopy by Hilton Casablanca est destiné à devenir un lieu qui reflète l'esprit du quartier qui l'abrite. Depuis les spécialités locales au menu du café jusqu'aux nombreuses commodités, les composantes du projet offriront une réelle expérience d'immersion à travers des services à la hauteur des aspirations de ses clients, qui feront sans doute de ce lieu un deuxième foyer pour ses fidèles. Canopy By

Hilton Casablanca sera également un prolongement de l'esprit et de la très riche histoire de ce lieu, ainsi qu'un hommage à son bel héritage artistique.

"Yamed est fier d'accueillir le premier hôtel Canopy by Hilton en Afrique du Nord, au sein d'un projet de développement «mixed-use» emblématique au cœur de Casablanca. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec une équipe de professionnels de renommée internationale (incluant notamment Jean-Philippe Nuel et TP Bennett), afin de concevoir une nouvelle destination «lifestyle» unique en son genre", déclare Karim Beqqali, fondateur et président de Yamed Capital, cité par le communiqué.

"Notre ambition est d'établir Metropolitan comme un nouveau point phare de Casablanca, carrefour pour les voyageurs, les professionnels et les familles, qu'ils soient locaux ou internationaux. Nous sommes convaincus que la marque Canopy by Hilton s'inscrira parfaitement dans cet esprit" a-t-il affirmé.

La marque Canopy by Hilton a été lancée en 2014 pour répondre aux voyageurs en quête d'un séjour d'inspiration locale, désireux de vivre une expérience d'immersion dans la culture et l'histoire de la vie locale des quartiers où ils se trouvent. Il existe 13 hôtels Canopy à travers le monde,

et plus de 41 hôtels sont en cours de construction dans 14 pays. Avec l'intention de garantir des expériences uniques et authentiques aux voyageurs, Canopy by Hilton s'est implantée dans la région Moyen-Orient et Afrique fin 2019, avec l'ouverture du Canopy by Hilton Dubai Al Seef.

"La marque lifestyle de Hilton, Canopy by Hilton, est un coin du quartier où l'on se détend et se revitalise, offrant un service simple au gré du client, des espaces confortables et les choix pensés localement. Chaque hôtel est conçu comme une extension du quartier et livre une approche toute fraîche d'hospitalité et de l'expérience client", ajoute la même source, précisant que 15 propriétés Canopy sont opérationnelles à travers le globe et plus de 40 sont en voie d'élaboration à travers 14 pays.

Premier groupe indépendant et pluridisciplinaire de services et d'investissements immobiliers au Maroc, Yamed Capital regroupe toutes les compétences de l'immobilier à travers ses lignes de métiers dédiées (Investment Management, Property Development, Advisory & Transaction).

Etabli en 2013, Yamed Capital compte aujourd'hui plus de 80 collaborateurs, 600.000 m² d'actifs livrés ou en cours de construction et près de 550 M€ de volume d'actifs sous gestion.



Le nouvel hôtel, qui comprendra 158 chambres, prévoit d'ouvrir ses portes à partir de 2024

Les investissements du Maroc dans les énergies renouvelables cités en exemple par l'ONU

Les investissements réalisés par le Maroc dans les énergies renouvelables qui permettent au Royaume de tirer désormais 34% de sa capacité électrique de sources renouvelables, ont été cités en exemple par l'Organisation des Nations unies, à la veille du Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le développement durable prévu du 7 au 16 juillet.

En effet, lors de ce grand rassemblement annuel sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), le Maroc présentera cette année son "Examen national volontaire" sur les progrès faits dans la réalisation des ODD, rapporte la MAP.

Pas moins de 46 autres pays - dont 26 pour la première fois - présenteront également leurs Examens

nationaux volontaires dans le but de partager leurs expériences avec la communauté mondiale et accélérer les efforts de mise en œuvre.

Le Forum, qui se tiendra de manière virtuelle sur dix jours, est convoqué par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). Il intervient cette année sur fond de la pandémie du Covid-19 qui a ébranlé les économies mondiales et fait grimper le chômage à des niveaux inégalés, outre l'impact sur les systèmes de santé.

Tenu sous le thème "Action accélérée et voies transformatrices : réaliser la décennie d'action et de mise en œuvre pour le développement durable", le Forum examinera comment le monde peut répondre efficacement à la pandémie et re-

construire mieux en intensifiant les efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable, adoptés par les dirigeants mondiaux en 2015 pour un monde plus équitable et durable.

Réunissant plus de 1.000 participants, dont une centaine de représentants gouvernementaux ainsi que des entreprises, du monde de la finance et de la société civile, le FPHN est le plus grand rassemblement annuel des Nations unies consacré à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Il se veut ainsi l'occasion d'explorer des solutions - nationales et multilatérales - pour répondre à la crise et bâtir une base solide pour une reprise durable.



“Jemâa El Fna en live”

Quand les artistes de la place subjuguent le public par des spectacles virtuels à distance

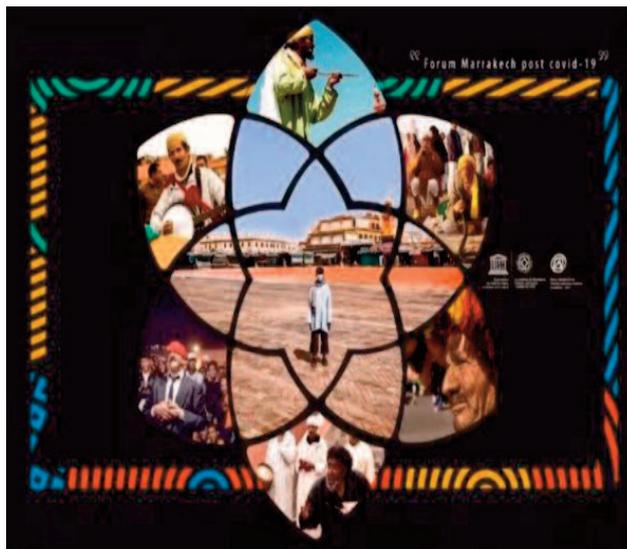
Un aréopage de conteurs de la mythique place Jemâa Fna ont emporté le public samedi, dans un long voyage à travers des spectacles virtuels dans le cadre de la manifestation artistique et culturelle “Jemâa El Fna en live”.

Des artistes populaires célèbres aux niveaux local comme national, dont les conteurs Mohamed Bariz, Hajjiba El Mekouri et Abderrahim El Makourri (Azalia), Lmsieh (Abdelilah Amal), Haddaoua, Mariam Amal (Ghivane), Raiss Ibrahim Laaskri (Rwaiss) et Bana Abderrahim (Tkitikate) n'ont pas lésiné sur les moyens, à cette occasion, en vue de mettre en avant leur talent confirmé, en réussissant à attirer l'attention d'un public avide de renouer avec ces arts ancestraux. Ces shows artistiques inédits “à distance”, offerts à la manière des grands, par les acteurs de la place, s'assignent pour objectif majeur de lutter contre l'isolement social et transmettre les ambiances des halkas à une époque où la mythique Place de Jemâa El Fna, a pris, le temps du confinement sanitaire, les allures d'un lieu délaissé

et désert à cause du nouveau coronavirus (Covid-19). Cette manifestation culturelle si singulière se veut “porteuse” d'un message clair, celui de toutes les aspirations de voir la Place Jemâa Fna, coeur battant de Marrakech, accueillir à bras ouverts, dans un avenir très proche, ses visiteurs comme ses artistes.

A travers les spectacles et shows programmés dans le cadre de cet événement éclectique, les artistes, chacun à sa manière, à bien voulu souligner que malgré cette conjoncture délicate, la Place de Jemâa El Fna ne cesse de continuer à vivre sur l'espoir de pouvoir tourner cette page au plus vite, pour que le train de la vie reprenne son chemin et permettre aux amoureux de cet espace de joie et de convivialité, d'y embarquer à pas sûrs.

Pour le plaisir d'un public averti comme des curieux, des artistes contemporains, dont le chorégraphe Taoufiq Izidiou, les conteurs Mehdi El Ghali et Maha El Madi se sont joints aux artistes de la place, le temps de présenter des spectacles inspirés de la Halka et des arts populaires ancestraux.



Cette manifestation visait à faire sortir les artistes de la place Jemâa Fna de la solitude provoquée par l'état d'urgence sanitaire et le confinement. Une manière de leur rendre un vibrant hommage.

Organisée par le “Forum Marrakech Demain”, cette manifestation a connu la participation d'un aréopage de conteurs, d'artistes contemporains et de chercheurs dans le patrimoine immatériel.

Cet événement artistique a été conçu par 27 artistes de façon solidaire, en plus de 24 artistes conteurs qui y participent à travers les œuvres du réalisateur allemand Thomas Landenberger.

L'un des moments forts de cette manifestation artistique et culturelle virtuelle a été l'organisation d'une visioconférence sous le thème “les arts, les artistes et la place de Jemâa El Fna post-Covid”.

Un hommage posthume a, par ailleurs, été rendu à “Cherkaoui mouh Hmam”, un conteur pionnier de la mythique place de Jemâa Fna. A cette occasion, une palette de chercheurs, d'historiens et d'artistes ont livré des témoignages, le temps de mettre en exergue

les qualités humaines et professionnelles de cette icône de la halka à Marrakech et au Maroc. Feu “Cherkaoui mouh hmam” maîtrisait parfaitement l'art d'attirer et de fidéliser le public en variant les spectacles et les contes de manière permanente. Il réussissait à capter l'attention du public subjugué par ses propos prosodiques et poétiques pleins de leçons. L'artiste, réalisateur et dramaturge, Feu Tayeb Saddiki qui était l'un des passionnés de ce conteur, lui avait rendu un hommage de son vivant dans sa pièce de théâtre “Al Fil Oua Saraouil” (éléphant et pantalons).

A travers ces différents témoignages, les participants ont fait savoir que les déplacements incessants de ce grand artiste à travers le Royaume lui avaient permis de prendre connaissance des diverses habitudes et ainsi que de la culture des différentes composantes de la société marocaine. Dans le même sillage, ils ont fait remarquer que la formation artistique de cet artiste populaire, la doit à ses voyages et périples dans les quatre coins du Maroc et ses rencontres avec les différents conteurs du Royaume.

L'Oriental fashion show, une édition digitale inédite



Coronavirus oblige ! La Marocaine Hind Joudar, fondatrice de l'Oriental Fashion Show, un événement mode d'envergure internationale qui célèbre la haute couture orientale et porte haut et fort le caftan marocain, revient avec une fashion week digitale avant-gardiste. En raison de la pandémie, l'industrie de la mode s'est vue obligée de se réinventer et de s'adapter. Plus que jamais, l'heure est à l'innovation et l'Oriental Fashion Show ne déroge pas à cette nouvelle règle dictée par un contexte inédit. A l'instar de la Fashion week de Londres, de Paris et de Milan, cet événement, première plateforme internationale dédiée à la Couture et à la mode orientales, revient avec force mais cette fois-ci sur le web en organisant, du 3 au 8 juillet, la première édition digitale orientale. L'événement, qui a pour habitude de sillonner le monde, d'escalade en escalade, afin de retracer l'histoire métissée de la mode orientale et faire valoir un patrimoine souvent méconnu, devra s'adapter à un nouveau contexte, se régénérer et explorer le champ du virtuel afin de mieux appréhender l'avenir.

Au programme de cette semaine de la mode digitale, des interviews avec les personnalités qui ont accompagné le cheminement de l'événement “Sur la route de la soie et d'Al Andalous”, qui a donné lieu à ce concept de défilé de mode de la couture orientale, ainsi que des rétrospectives vidéo des plus beaux podiums de l'Oriental Fashion Show depuis sa création. Des webinaires avec les créateurs participant à l'événement sont également prévus tout au long de la semaine afin de définir les contours de la mode de demain, se pencher sur l'avenir de l'industrie et appréhender les nouveaux enjeux qui se profilent.

En se digitalisant, l'Oriental Fashion Show s'inscrit dans une approche avant-gardiste, accessible à tous et éco-respon-

sable visant à mettre le créateur au centre d'une réflexion sur le renouvellement de la mode mais aussi des fashion week, souligne sa Fondatrice Hind Joudar, par ailleurs présidente de l'Association “Route de la Soie et d'Al-Andalus”. « Organiser une fashion week digitale en ces temps de la COVID-19 me semblait nécessaire pour maintenir l'activité de la mode marocaine et orientale », a-t-elle confié à la MAP. « Depuis les dix dernières années, l'Oriental fashion show n'a jamais manqué les Semaines de la Haute Couture parisiennes. “Cette année, toutes les manifestations ont été annulées, il a fallu maintenir le rendez-vous, mais comment? On a pensé à plusieurs solutions dont la présentation des nouvelles collections en ligne, mais nos designers sont pour 90% d'entre eux basés hors Europe, et certains sont encore confinés, il était difficile de préparer du contenu à distance pour cette fashion week digitale”, a-t-elle expliqué.

Se régénérer pour résister: telle est la devise de Hind Joudar qui a décidé d'adapter ce défilé de mode au nouveau contexte dicté par la Covid-19. “Avec l'équipe de communication, nous avons décidé de préparer une rétrospective sous forme de 5 épisodes à présenter durant cette fashion week avec des interviews live, et des webinaires », a-t-elle indiqué.

Selon elle, la période du confinement a été une période de réflexion sur toutes les réalisations faites jusqu'ici par l'association “Route de la Soie et d'Al-Andalus”, à l'origine de cet événement de mode d'envergure internationale, ainsi que sur la suite à donner à l'Oriental Fashion Show, dans des moments de crise et où la circulation des personnes est difficile. « Aussi, cette petite pause nous a-t-elle permis de comprendre l'importance des nouvelles technologies et de leur utilisation dans le milieu de la mode et appréhender avec sérénité les nouveaux challenges qui nous attendent », a-t-elle expliqué.

L'actrice égyptienne Rajaa Al-Guiddawi n'est plus



L'actrice égyptienne Rajaa Al-Guiddawi s'est éteinte dimanche à l'âge de 81 ans des suites de la maladie due au nouveau coronavirus, a annoncé le syndicat national des comédiens. "Rajaa Al-Guiddawi est morte ce matin du Covid-19 (...) En raison du protocole sanitaire, nous n'avons pas prévu d'obsèques publiques", a indiqué Ashraf Zaki, le président du syndicat.

Testée positive à la fin du mois de mai, Guiddawi était soignée en isolement dans un hôpital d'Ismaïlia, à 130 km à l'est du Caire, depuis plus de quarante jours, selon la presse locale. L'actrice, dont la carrière avait débuté dans le mannequinat, a joué depuis son premier film "Ghariba" (L'étrangère) en 1958 dans plus de 380 films, pièces de théâtre et feuilletons télévisés aux côtés notamment des plus grands

noms du cinéma égyptien. Elle jouit d'une grande renommée dans tout le monde arabe. Depuis plus d'une vingtaine d'années, elle a surtout conquis le petit écran où elle a principalement incarné des rôles de matriarche et de bourgeoise.

Elle était également la nièce de la légendaire actrice et danseuse du début du XX^e siècle, Tahiya Carioca.

Bouillon de culture

Kanye West

Le rappeur et producteur Kanye West, qui prône dans une de ses chansons de "viser les étoiles", a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle américaine de novembre prochain. "Nous devons maintenant accomplir la promesse de l'Amérique en ayant confiance en Dieu, en unifiant nos visions et en construisant notre avenir. Je suis candidat à la présidence des Etats-Unis ! #2020VISION" a tweeté Kanye West.

L'entrepreneur milliardaire de 43 ans, qui appelle dans une de ses chansons à "viser les étoiles, et comme ça si vous échouez vous atterrissez sur un nuage" ("reach for the stars so if you fall you land on a cloud") n'a pas fourni plus de détails. Le mari de la star de la télé-réalité Kim Kardashian a fait la Une des journaux ces dernières années pour ses problèmes psychiatriques, ses propos controversés sur l'esclavage et pour son soutien au président républicain Donald Trump, pourtant très impopulaire dans le milieu du rap.

Kanye West a d'ailleurs rencontré le président républicain en tête à tête dans le Bureau Ovale en 2018. Avant de confier, l'année suivante lors d'une interview, que son soutien à Trump était en fait un stratagème pour se payer la tête des Démocrates et paver le chemin de sa propre course vers la Maison Blanche. "Arrivera le moment où je serai président des Etats-Unis", avait-il prophétisé lors de cet entretien avec Zane Lowe, du programme Beats 1 Show d'Apple Music.



Les Instituts Cervantès au Maroc lancent la seconde partie du cycle du cinéma en ligne "Clásicos contigo"



Les Instituts Cervantès au Maroc et l'Académie du cinéma espagnol lancent, vendredi, la seconde partie du cycle du cinéma en ligne "Clásicos contigo" (Les classiques du cinéma espagnol), une série de projections durant le mois de juillet qui sera marquée par cinq films espagnols iconiques réalisés entre 1973 et 1997.

Ce cycle de projections du cinéma espagnol débutera avec le film "El espíritu de la colmena" (L'esprit de la ruche, 1973) de Víctor Erice, suivi des films "Los santos inocentes" (Les saints innocents, 1984) de Mario Camus, "El sur" (Le sud, 1983) de Víctor Erice, "La buena estrella" (La bonne étoile, 1997) de Ricardo Franco, et "La vaquilla" (La vachette, 1985) de Luis García Berlanga, indique un communiqué de l'Institut Cervantès de Rabat.

Emblèmes de la mémoire collective, ces cinq films, qui font partie du

grand répertoire du cinéma espagnol de la fin du vingtième siècle, ont été primés lors des plus prestigieux festivals internationaux, ajoute la même source, précisant que les cinéphiles peuvent regarder les titres du catalogue de la filmothèque de l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID) depuis la chaîne Vimeo de l'Institut Cervantès dans plus de 40 centres à travers le monde. La première partie du cycle du cinéma en ligne a été marquée par la projection en ligne, en mai dernier, de quatre longs métrages en noir et blanc, à savoir, "Muerte de un ciclista" (Mort d'un cycliste, 1956) de Juan Antonio Bardem, "Bienvenido, Mister Marshall!" (Bienvenue Mr Marshall, 1953) de Luis García Berlanga, "Viridiana" de Luis Buñuel (1961) et "El verdugo" (Le bourreau, 1963) de Luis García Berlanga.



Le WAC et le Raja pas du tout tentés par des matches au stade Père Jégo



Aussi bien pour le Wydad que pour le Raja, il n'en est pas question de disputer les matches restants du championnat Botola Pro 1 au stade Père Jégo à Casablanca. Pour les deux clubs casablancais, le fait d'évoluer sur la pelouse dudit stade ne leur accordera guère l'avantage de l'équipe qui reçoit, d'autant plus que les rencontres se dérouleront à huis clos.

Le WAC et le RCA estiment que jouer au stade Père Jégo, sur une pelouse à surface réduite mais conforme aux normes, leur compliquerait la tâche et ne les aiderait pas à développer leur jeu face à des adversaires qui ne manqueraient certainement pas de tirer profit de cette donne.

Pour les Rouges et les Verts, les matches du dernier tiers du championnat ainsi que les rencontres de mise à jour doivent avoir pour cadre le Complexe sportif Mohammed V. A ce propos, il y a lieu de souligner que le Raja compte pas moins de huis rencontres à do-

micile contre l'Olympique de Safi (20è j), le Difaa d'El Jadida (24è j), l'Itihad de Tanger (26è j), la Renaissance de Berkane (28è j) et l'ASFAR (30è j), sans omettre les matches en retard face à la Renaissance de Zemama, au Youssoufia de Berrechid et à l'Olympique de Safi.

24 points sont en jeu et l'équipe du Raja, si elle veut postuler pour le titre de champion du Maroc qui lui fuit depuis un bon bout de temps, est tenue d'engranger le maximum d'unités pour se rapprocher du grand rival wydad qui mène le bal du concours avec un total de 36 points.

Celui-ci est à loger dans la même enseigne et a besoin plus que jamais de se produire dans son propre fief en vue de conserver ses chances dans la course au sacre. Pour le compte de cette dernière ligne droite, le Wydad recevra l'Olympique de Khouribga (21è j), le Raja de Béni Mellal (23è j), l'Olympique de Safi (27è j), le Rapid Oued

Zem (29è j), sans oublier le derby (25è j) et le match en retard contre le FUS de Rabat (15è j).

En attendant de voir ce que va décider l'instance compétente avec les autorités de la ville, les deux clubs phares de la métropole continuent de peaufiner leur programme de préparation, sachant qu'ils retrouveront la compétition officielle la fin de ce mois avec la tenue des matches en retard, alors que le championnat ne devra reprendre ses droits que le 8 août pour être bouclé le 13 septembre prochain.

Assitôt la page de la Botola tournée, le WAC et le Raja auront à disputer les demi-finales de la Ligue des champions respectivement contre Al Ahly et le Zamalek, confrontations qui se joueront en un seul acte comme cela a été décidé par la dernière réunion en visioconférence du comité exécutif de la CAF.

Mohamed Bouarab

Divers

Foot féminin

Les sélections nationales féminines U17 et U20 débiteront les entraînements du 6 au 28 juillet, au Complexe Mohammed VI de Maâmora, a annoncé, vendredi, la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

Avant le début des entraînements, les deux sélections passeront les tests médicaux relatifs au Covid-19, selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, indique la FRMF dans un communiqué.

Voici, par ailleurs, les listes des joueuses convoquées:

La sélection nationale U17: Imane Fakri (AEAFF), Zineb Erroudany (AEAFF), Hiba El Hamdaoui (AEAFF), Salma Stiten (FUS), Salma Tammar (FUS), Hajar Jbilou (FUS), Hiba Karami (FUS), Khadija Imlwane (CSA05), Noughaila Aoufi (CSA05), Wissal Ennaciri (AGS), Laila Dahrouch (AGS), Hajar Belkassi (AGS), Chaimae Chaoui (CAK), Zineb Elarari (CFMF), Oumaima Heddiya (AMHS), El Hassania Bourchouk (USMAM), Ikram Benjaddi (CAYB), Hajar Errakkas (IRT), Nadia Zaaour (CMLFF), Khaoula Knia (CSA05), Hajar Said (HUSA).

La sélection nationale U20: Fatima Bambara (AEAFF), Mina Elbettach (CMLFF), Zineb Redouani (AS FAR), Jihane Barchi (CAK), Oumaima El Amrani (CAK), Nassima Jawad (IRT), Doha Ahmadou (IRT), Laila Errakas (IRT), Fatima Ezzahra Akif (ANJL), Soukaina Wahbi (AEAFF), Nassima Ghoulaimi (DHJ), Samah Kharouach (ARAF), Noughaila Bouaoutaine (USFAZ), Samya Miftah (ACSL FF), Zineb Ighiri (ASM), Zoubida El Bestali (Napoli, Italie), Kawtar Mahy (CRAH), Nour Hamdaoui (AJNL), Nora Mouadni (CAK), Sophia Boufifini (CAK), Iman Mondiri (Phoenix Marrakech), Oumaima Tayar (ARAF), Safaa Banouk (ANSA).

Prolongement de contrat

Le milieu offensif franco-marocain Youssef Maziz a prolongé de trois saisons le contrat le liant au Metz jusqu'en 2024, a annoncé vendredi le club de Ligue 1.

"Pur produit du centre de formation messin, Youssef Maziz continue l'aventure en Grenat", se félicite le club dans un communiqué.

Le jeune footballeur, âgé de 22 ans, avait été prêté deux saisons dans un premier temps en National 1 (2018-2019) à l'US Avranches où il s'était montré "régulier et décisif" en marquant 7 buts en 29 rencontres, puis au Mans (2019-2020) en Ligue 2.

Avec ce dernier et malgré des blessures aux adducteurs puis à la cuisse, Maziz avait disputé treize matches pour trois buts et deux passes décisives.

"Je suis forcément très heureux et fier de poursuivre l'aventure avec mon club de coeur. J'ai été prêt les deux dernières saisons, je n'ai donc pas eu la chance de fouler la pelouse de Saint-Symphorien avec le maillot grenat et j'espère pouvoir réaliser cela rapidement", a déclaré le jeune milieu de terrain.

"Mon objectif est de m'installer durablement en Ligue 1 avec mon club formateur", a-t-il dit.

IDIOTORIAL

L'ovalie a son virus



"Sport est culture". Vraiment bizarre le sport. Et particulièrement le rugby! Pendant des années avec Lino Baco, qui a pratiqué le rugby au RUC, tout autant que Kadmiri Ken, les Yata, Nadir et Fahed et le grand Ali Bouhadar, pour ne citer que la légion des journalistes rugbymen, on a essayé de rapprocher les vues et concilier les gens de l'ovalie. Dont l'espace géographique s'est réduit chaque année davantage, depuis l'indépendance, tout autant que la philosophie de ce sport et son épistémologie.

Car ne l'oublions jamais, le rugby est considéré comme le sport le plus potable intellectuellement et exige un minimum de savoir pour tenir.

Sans intellectuels dans un sport et on osera dire tous les sports, il n'y a point de salut!

Et voilà le rugby national qui rejoint le basket dans des luttes intestines médiocres, sans que le ministère de tutelle ne soit encore parvenu à régler les problèmes des divisions, qui lésent la discipline mais profitent à d'aucuns parasites. Au nom de la démocratie sportive!

Au rugby le mal a pour nom l'alternance orpheline.

Quant au virus, il ne disparaîtra pas de sitôt, tant qu'on ne lui aura pas trouvé de vaccin.

Alors il se confine et fait tout pour gagner du temps, quitte à ce que cet attentisme vienne à bout de la discipline elle-même.

Comme pour le basket!

La solution ?

Que le ministère s'assume, tout autant que le CNOM et impose une commission provisoire dans le cadre de la nouvelle loi, qui assouplit la vision "fasciste" (et c'est le cas de le rappeler !) de la substitution coercitive et indéterminée à une durée limitée.

Sinon on aura beau attendre, le président même rattrapé par l'âge et contesté à l'international ne pliera jamais l'échine. C'est que chez ces gens-là monsieur, on ne démissionne pas... pour l'honneur.

Comme du temps de la "Jassabia" d'innovation Khaldoun. Mais c'est une autre histoire, au ministère du Sport, de la Jeunesse et de la Culture.

Le dirigeant doit être interpellé sur son taux de lecture et d'écriture, pas seulement comptable!

Par Belaid Bouimid

Pour les joueurs, un été intense avant une année dense



Cent matches à enchaîner ? De retour au terrain sans préparation complète, les meilleurs footballeurs d'Europe ont entamé dans la touffeur de l'été un marathon inédit jusqu'à l'Euro en juin 2021, une saison qui s'annonce aussi interminable que dangereuse pour les corps et les esprits.

Au bout d'un printemps perturbé par le coronavirus, la reprise des compétitions depuis le mois de mai ou de juin risque d'être lourde de conséquences: l'été sera dense et chaud, et les vacances seront écourtées.

Quatre-vingt dix minutes de football tous les trois jours à une température flirtant avec les 30 degrés, voilà le quotidien des joueurs de Liga ou de Serie A d'ici quelques jours, si les thermomètres atteignent les sommets habituels...

Ensuite, les équipes qualifiées pour les Coupes européennes de clubs basculeront dès août sur les phases finales de ces compétitions, puis en septembre sur une saison 2020-2021 sans répit, clôturée le 11 juillet 2021 par la finale de l'Euro ou de la Copa America.

"Cela fait quasiment une saison et demie en un an, c'est du jamais-vu", se projette Nicolas Dyon, préparateur physique passé par Rennes, Saint-Etienne ou Nice.

"Certains internationaux vont enchaîner 100 matches, c'est énorme. Pour les joueurs, ça va clairement être une saison charnière."

Une saison où la rotation d'effectif sera encore plus capitale: "Bienvenue dans la peau d'un joueur de basket. Certains vont comprendre ce que c'est que d'avoir un jour +ON+ puis un jour +OFF+", prolonge le préparateur Aurélien Simon, qui travaille individuellement avec plusieurs pros comme Andy Delort (Montpellier) et Ismaël Bennacer (AC Milan).

Ce calendrier infernal n'est pas sans risques pour les joueurs, d'autant qu'il démarre sans préparation complète après un confinement inédit.

"Je serai curieux de voir les statistiques sur les blessures en fin de saison prochaine. Avec un tel enchaînement, l'exposition aux blessures est beaucoup plus importante. La fatigue s'accumule, et à un moment le corps va dire stop", s'inquiète Nicolas Dyon.

Dans les grands championnats, ces craintes sont partagées, même si la reprise n'a pas montré une recrudescence majeure des blessures.

En Espagne, le principal syndicat de joueurs AFE a par exemple demandé à la Liga qu'aucune rencontre ne soit jouée au-delà de 32°C... Une température pourtant

courante en Andalousie l'été.

"On soigne beaucoup la récupération. C'est très important", a confirmé Zinédine Zidane, l'entraîneur du Real Madrid, cette semaine. "D'abord en raison de la situation sanitaire, avec notre retour au terrain. Et ensuite, il faut ajouter à ça le facteur chaleur. Nous savons que la chaleur va être écrasante à partir de maintenant."

"C'est la saison de tous les dangers, surtout pour les championnats autres que la France", s'alarme Philippe Piat, président du syndicat des joueurs français UNFP et dirigeant du syndicat mondial Fifpro. "Je suis assez sceptique, et je me demande de quelle manière les joueurs la finiront."

Comment limiter la casse ? "Ce n'est pas cette année qu'on fera de la préparation physique, c'est sûr", remarque Aurélien Simon. "On va voir les vrais travailleurs sortir du lot. Une saison pareille, on n'y survit pas simplement au talent", imagine-t-il. Nicolas Dyon pointe pour sa part un triple risque. "Le premier, c'est les grosses blessures, du type ligaments croisés. Le deuxième, c'est la baisse de forme habituelle de l'entrée de l'hiver, qui sera plus précoce et plus importante. Et il y a le burn-out, la décompression psychologique. Car, à un moment, c'est le cerveau qui dé-

cide."

Dans les têtes, "l'entraînement invisible sera déterminant", juge Raphaël Homat, préparateur mental engagé régulièrement avec plusieurs joueurs pros. "Récupérer au niveau cognitif et émotionnel sera essentiel et le travail mental, moins fatiguant musculairement, peut être tout à fait pertinent."

Dans cette phase, l'encadrement des clubs sera déterminant. Certains entraîneurs sont déjà montés au créneau pour dénoncer les matches en après-midi en plein été, comme Paolo Fonseca, l'entraîneur de l'AS Rome.

D'autres techniciens fustigent plutôt les horaires tardifs, mauvais pour la récupération: "A ce rythme-là, les joueurs risquent un véritable épuisement physique", s'est inquiété Ivo Pulcini, responsable médical de la Lazio Rome.

Reste un levier pour préserver les joueurs, alors que la trêve hivernale sera raccourcie dans de nombreux pays: les jours de repos.

"Il faut vraiment que les entraîneurs n'aient pas peur de donner parfois cinq ou six jours à leurs joueurs", lance Nicolas Dyon. "C'est indispensable. Sinon, vous allez vite les perdre. Physiquement comme mentalement."

Guardiola confiant que Manchester City ne sera pas exclu de la Ci



L'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola, s'est dit "très confiant" samedi dans le fait que son club échappera aux deux années de suspension de

toutes compétitions européennes prononcées en février par l'UEFA, alors que le club anglais doit connaître le 13 juillet le résultat de l'appel qu'il a interjeté auprès du Tribunal

arbitral du sport (TAS).

Le 14 février, City a été interdit de toutes compétitions européennes organisées par l'UEFA pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022, après avoir été reconnu coupable d'avoir surévalué des contrats de sponsoring sur la période 2012-2016, pour faire croire qu'il avait respecté les règles du fair play financier, qui interdisent à un club de dépenser plus qu'il ne gagne.

City avait aussitôt fait appel de cette décision. Celui-ci a été examiné par le TAS le mois dernier.

"Nous sommes prêts. Je suis très confiant et je pense que nous aurons le droit de jouer la Ligue des champions, parce que nous voulons rester sur le terrain ces prochaines années", a dit le Catalan.

"Le 13 juillet, nous connaissons le résultat et j'espère que tous les salariés, les joueurs et tout le monde ici pourront continuer à déve-

lopper ce club", a ajouté Guardiola.

Les Citizens font partie des favoris de cette édition de la Ligue des champions qui se terminera en août au Portugal. Ils mènent 2-1 contre le Real Madrid après le match aller de leur confrontation en 8es de finale. Le lieu exact du match retour n'est pas encore fixé.

City a sévèrement battu Liverpool jeudi soir (4-0) et montré, face au nouveau champion d'Angleterre, pourquoi les hommes de Guardiola restent parmi les plus craints en Europe.

"Chaque match est différent, mais j'ai beaucoup apprécié qu'on batte Liverpool de cette manière", a confié le coach catalan. "Le football, c'est aussi une histoire de sentiments, de moments. Il y a des hauts et des bas, mais on peut dire qu'on vient de battre ce qui est peut-être, en ce moment, la meilleure équipe du monde. Cela montre qu'on en est capable."

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

NATUREL	AVANCE	FAIT APPEL AUX ANGLAIS	BLÉ ROUMAIN	GRECQUE	SAINTE NITOUCHE	VIE PRIVÉE	ARRÊTÉ
			ROMAINS		LE MÊME		
NÉGATIF	MIRETTE			CONDUIT HORS CHAMP			
CUBE		ROMAINS LE BOUT DE LA RUE	LÂCHE COURT MÉTRAGE		PARTIE D'UN MATCH		
POISSON D'EAU DOUCE				INTUITION PÈRE D'ULYSSE			
			LA MATIÈRE D'UN BON PAPIER		PRONOM		
NON RUSSE	ZONA RATAFIA			SYMBOLE DU CUIVRE	EN KIT INCROYABLE		
		IMPACT	DÉPEINT DRAME NIPPON				TENTATIVE
SIGNAL SONORE À MOI				LESSIVÉE MONARQUES			
					QUARTIER DE COLOMBO	COUVERT DE DUNES	
SOUTIEN	EN EFFET SODIUM		CARDINAUX EN VITESSE		ROULÉES		
GRAINS DE BEAUTÉ				PETIT CUBE	PARTIRA		
COUPE DU MONDE					DANS UN REGISTRE		

Solution mots flechés d'hier

FICHEL	TABAC ANGLAIS	MAL BLANC	ROMAINS	T	SUPPÔT DE SATAN	N	SODIUM	BARIL	D	CUBE ROMAINS	MIEUX QUE JAMAIS
	CH	Â	LE	ÉMOTION	A	F	F	E	C	T	
BALANCE	I	N	D	I	C	MAUVAISE LANGUE	SIGNE DE NAVIÉTÉ	U	ARTICLE	L	A
	O	T	E	QUARTIER RÉSERVÉ	G	H	E	T	T	O	R
RETIRE PLANE-TAIRE	I	N	T	M	S	O	D	I	U	M	
	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E
VOYELLES	O	E	I	CONCÉDÉ	A	D	M	I	S	A	L
	T	À L'ENVERS: CHANCE	L	O	B	A	S	GROSSE LÉGUME	A	L	
GRECQUE	P	B	A	L	A	I	S	T	H	B	A
	F	A	L	L	A	C	I	E	U	S	E
MENSONGÈRE	M	I	N	I	TRANCHE D'ÂGE	A	R	T	I	C	L
	E	P	A	T	O	C	H	E	L	I	O
PROCHE DU MICRO	R	I	E	N	CHOISIS	E	L	U	S	P	O
DÈS CLOUS	R	I	E	N	POUSSE DANS LE BAIN	E	U	R	E	K	A

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Souvent trompeuses
- 2- Reclame - Paré
- 3- Fiable - Naturel
- 4- Principe visqueux - Grande vallée
- 5- Défini - Ville du Royaume
- 6- Indiens - Mis à l'épreuve
- 7- Affaire de ramoneur - Argile rouge
- 8- Crochets - Animal
- 9- Nouveau - Courroux - Font la rive
- 10- Défauts - Invente

VERTICALEMENT

- 1- Tout à fait
- 2- On l'aime avec son cumin... - Mer anglaise
- 3- Sans mélange - Elan
- 4- Préposition latine - Née
- 5- Amour royal - Déesse d'Égypte
- 6- Précise
- 7- Refus - Règle - Ca se cloue
- 8- Fissure
- 9- Personnel - Séduit
- 10- Unique - Disciple

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	A	N	D	E	R	I	L	L	E
2	A	M	O	U	R		L	I	O	N
3	U	E		R	E	L	E	G	U	E
4	D	U	N	E		S	O	U	P	E
5	E	T	A	M	E		N	E	S	
6	L	E		E	S	T		R		E
7	A		I	N	T	E	R	E	T	S
8	I	L	O	T		N		N	U	S
9	R	A	D		S	U	E	T		A
10	E	D	E	N	T	E	S		F	I

Grilles de sudoku

Facile

	6	3	9		5	1	4	
	2		6		8		7	
			7					
2		7	8		6			9
		5		9		6		
6			2		7	8		4
				4				
	9		7		3		5	
	3	1	5		9	7	6	

Moyen

				3				1
1				8				2
	9		4	6				
	5	2				6		3
3		6		5		2		8
9	8					4	5	
			2	9				3
8			7					4
4		1						

Difficile

			8			3	2	
5	8	6					1	
2			5	1				
			3		2		4	
	5					6		
3		8		6				
			4	7			3	
4					7	8	9	
1	7			2				

Expert

7	2				3			
		8		1				7
	3			9	8			
				4				6
	6	7				1	8	
8			1					
			6	2				9
6			4		2			
		3					4	5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	3	2	8	7	4	6	1	9
7	4	1	3	9	6	5	2	8
6	8	9	2	1	5	4	3	7
9	6	4	5	8	3	1	7	2
2	7	5	9	4	1	8	6	3
3	1	8	7	6	2	9	5	4
8	5	7	1	3	9	2	4	6
4	2	3	6	5	8	7	9	1
1	9	6	4	2	7	3	8	5

Moyen

4	9	3	5	1	7	2	6	8
7	8	6	2	9	3	1	5	4
2	1	5	8	4	6	9	3	7
9	7	4	6	3	2	5	8	1
5	6	8	4	7	1	3	2	9
3	2	1	9	8	5	7	4	6
8	5	7	3	6	9	4	1	2
6	3	9	1	2	4	8	7	5
1	4	2	7	5	8	6	9	3

Difficile

1	5	4	9	8	6	7	2	3
6	2	7	5	4	3	9	1	8
9	8	3	1	7	2	6	4	5
4	6	5	2	1	7	8	3	9
3	9	8	4	6	5	1	7	2
2	7	1	3	9	8	4	5	6
8	3	9	7	5	4	2	6	1
5	4	6	8	2	1	3	9	7
7	1	2	6	3	9	5	8	4

Expert

9	2	8	5	4	3	1	7	6
6	7	4	2	1	8	3	9	5
3	5	1	6	9	7	8	2	4
5	3	2	1	6	4	7	8	9
8	9	6	7	3	5	4	1	2
4	1	7	9	8	2	6	5	3
1	4	9	8	2	6	5	3	7
2	6	5	3	7	1	9	4	8
7	8	3	4	5	9	2	6	1

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
RÉGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE IRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 02 / 2020

Le mardi 28 juillet 2020 à 10 H 00 il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **LA CONSTRUCTION DES PISTES A LA COMMUNE AYIR ; (TRAVAUX DE DALLAGE DES PISTES AU CENTRE KASBAT AYIR ET DOUAR LAKRIMATE-LAAKARTA)-PROVINCE DE SAFI**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la **commune territoriale d'AYIR**, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs)**.

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée tout taxe comprise à la somme de : **Six Cent Soixante Trois Mille Six Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams / (663 684,00 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
- * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
- * soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CT d'AYIR;
- * soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre la classe Minimale et au moins une qualification suivante :

Secteur	Classe	Qualification Exigée
B Travaux routiers et voiries urbaines	5	B11 : Travaux de Dallage et Bétonnage de la voirie urbaine

Pour les entreprises non installés au Maroc

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 5190/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE
LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE
TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 38/2020

Le 29 juillet 2020 à 13 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **FOURNITURE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIAL DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN (PROVINCE DE TETOUAN ET PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ) (PLAN DE CAMPAGNE 2020)**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois mille (3.000,00) dirhams.**

L'estimation fixée par le maître d'ouvrage est : **Cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt (199.920,00) dirhams toutes taxes comprises..**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 5193/PA

Université Hassan II – Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers
Casablanca

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N°19IUH2C/2020 et N°20IUH2C/2020
(SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (**Site Casablanca, sis à 19,Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca**) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dhs TTC	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Date et Heure
19IUH2C/2020	Achat de matériels Scientifiques destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Deux (2) lots au titre de l'année budgétaire 2020 Lot 1 : Laboratoire de Construction et de Technologie électrique Lot 2 : Matériel d'analyse d'huile et de métrologie	Lot 1 : 250 680,00 Lot 2 : 341 880,00	Lot 1 : 3 800,00 Lot 2 : 5 100,00	29/07/2020 à 10h30
20IUH2C/2020	Achat de Matériels Informatiques en lot unique destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca au titre de l'année budgétaire 2020 - Matériel Informatique serveur et PC	1 865 040,00	28 000,00	29/07/2020 à 11h00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau du service économique de **L'Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av, Nile, 150 Casablanca)**. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca de l'Université Hassan II (sise à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposés contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca site Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés au niveau du bureau du service Marché du siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sise à Tarik Ibnou Ziad Casablanca, le 28/07/2020 avant 16 heures dernier délai.
- 6- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5191/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 34/2020

Le 29 juillet 2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **Fourniture des panneaux et des articles de signalisation verticale pour le réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Province de Tétouan et Préfecture de M'diq-Fnideq) (Plan de campagne 2020).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, (**Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés**), 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 476 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trois mille (3.000,00) dirhams.**

L'estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est : **Deux cent mille sept cent soixante (200 760,00) dirhams toutes taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	classe
X : Signalisation et équipement de sécurité	X.2 : Travaux de signalisation verticale et équipement de sécurité	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

N° 5192/PA

ROYAUME DU MAROC
 جهة مراكش آسفي
 مراكش
 Région Marrakech Safi

AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS
 SEANCE PUBLIQUE**

Le 10 aout 2020, à partir de 11H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci après :

N° A.O	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	CAUTION PROVISOIRE en DHs	ESTIMATION en DHs	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
01/AREP MASA/2020	ASSISTANCE A LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES PROJETS STRUCTURANTS DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE MARRAKECH SAFI	120 000,00	4 000 000,00	10 AOUT 2020 à 11H00

- Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivernage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834

N° 5194/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 34/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)**

Le04/08/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA AU PK12+600 DE LA RP2015 - PROVINCE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente-Sept Mille Dirhams (37 000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions cinq cent six mille deux cent huit dirhams 40 centimes TTC (2 506 208,40 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Pour les entreprises installées au Maroc : production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D : Construction d'Ouvrage d'Art	3	D1 : Ouvrages d'Art courants en béton armé

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 5196/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 COMMUNE DE HAD BOUHSSOUSSEN
 SERVICE DES MARCHES.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 10/08/2020 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de M. Le Président de la commune De Had Bouhssousen à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant :

N° D'APPEL D'OFFRES	Intitulé de projet	Caution provisoire en Dirhams	Estimation en Dirhams
04/C/T/H /B/2020	AMENAGEMENT DES RUES AU CENTRE HAD BOUHSSOUSSEN	5000 ,00	197.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de service de Marchés, il peut également être téléchargé à partir Du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr. Le Président de la Commune de Had Bouhssousen.
- soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article de la décision du ministère des finances N° 20-14 du 04 Septembre 2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 5195/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORTS DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N°35/2020/HZ- (SEANCE PUBLIQUE)**

Le04/08/2020A 10h, 00mn sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Contrôle et suivi de la qualité des travaux de reconstruction d'un OA au PK12+600 de la RP2015 (Province d'Al Haouz)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Mille (1 000,00) dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre-vingt-deux mille trois cent cinquante-six dirhams 0 centime TTC (82 356.00DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

Pour les entreprises installées au Maroc : production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit;

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	4	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses Type-1 CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants CQ.6 : Contrôle des travaux de chaussées a base de graves traités aux liants hydrauliques

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 5197/PA

SOCIETE MARLINA SANITAIRE SARL AU
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 01/06/2020, la société MARLINA SANITAIRE SARL AU, a décidé de transférer le siège social de l'adresse Hay Mly Abdellah Rue N°72N°100 Ain Chock à la nouvelle adresse : Sidi Maarouf 5 Rue 55 N°28 CASABLANCA.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 29 Juin 2020 sous n° 00737522.
N° 5176/PA

SOCIETE PULL UP MARKETING SARL AU
Constitution
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10 Juin 2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « STE PULL UP MARKETING » SARL AU, Objet : TRAVAUX D'IMPRESION NUMERIQUE D'DITION ET PUBLIC, SIEGE SOCIAL: 59 BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8 - C A S A B L A N C A - Durée: 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune MR.MOHAMED ME-GLOUD à 1000 Parts, GERANCE : MR. MOHAMED MEGLLOUD est nommé en qualité de gérant pour une durée non limitée, La société sera valablement engagée par la seul signature de MR.MOHAMED ME-GLOUD.
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 01 Juillet 2020 sous le numéro 737819 et registre de commerce n°463837.
N° 5177/PA

« FUTRANS SARL »
RC N°462799
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Casablanca, 27/02/2020 a été formée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « FUTRANS SARL »
Objet :
- Transport de marchandises.
- En généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières ou autre pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus
Siège social :
61, AVENUE LALLA YACOUT ET MUSTA-

PHA EL MAANI N°69
ETG 2 CASABLANCA.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100 000,00 Dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 parts sociales de cent dhs chacune, entièrement libérées.
Mr JAAFARI ZAKARIA : 500 Parts sociales
Mr TAMAHMAJTE HASSAN : 500 Parts sociales
TOTAL : 1000 Parts sociales
Gérance : Mr JAAFARI ZAKARIA, et Mr JAAFARI ZAKARIA sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.
La société sera valablement engagée vis à vis de tous autres tiers par la signature de l'un des gérants ci-dessus nommés.
Bénéfices : Après prélèvement de 5% pour la réserve, le surplus sera affecté suivant la décision des associés.
Dépôts : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal commercial de Casablanca le 23 Juin 2020, sous le numéro 736948 et immatriculé au registre du commerce sous le n°462799.
N° 5178/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle
De l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt
AVIS DE
CONSULTATIONS ARCHITECTURALES (Séance publique)
Le 29/7/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis concernant les consultations Architecturales suivantes:
Consultation architecturale n° 04/MID/CA/2020
• Objet :
«Consultations Architecturales et suivi des travaux de Construction de l'Ecole Communautaire AIT OUMGHAR A la CT AIT AYACH, province de Midelt »
• Heure d'ouverture des plis : 11h00
• Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 10 000 000,00 DH HT

(DixmillionsDirhams et 00 Centimes)HT
Le dossier de la consultation peut être retiré auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt, sise à Avenue El Massira BP 317 Midelt, il peut être également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101, et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de l'Etat et des établissements publics ainsi que certains règles relatives à leur gestion et à leur contrôle. Les architectes peuvent :
• Soit déposer leurs plis, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage sis à l'adresse précitée ;
• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation architecturale.
N° 5179/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS Au rabais ou à majoration (Séance publique)
Le 28/07/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais

ou à majoration comme suit :
1. Appel d'offres n° 28/MID/INV/2020
Objet : «TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE AIT MARZOUG A LA CT ANAMZI, PROVINCE DE MIDELETT»
• Heure d'ouverture des plis 10H00
• Cautionnement provisoire est fixé à : 5 000.00Cinq Mille Dirhams
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant DH TTC : 326 881, 20 DHS (Trois cent vingt-six mille huitcent quatre-vingt et unDhs20 Centimes)
2. Appel d'offres n° 29/MID/INV/2020
Objet : «TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE AIT MARZOUG A LA CT ANAMZI, PROVINCE DE MIDELETT»
• Heure d'ouverture des plis 10H30
• Cautionnement provisoire est fixé à : 2500.00 dh (deux mille cinq cent DH)
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant DH TTC : 176 094.00 DHS (Cent soixante-seize mille quatre-vingt-quatorze Dhs00 Centimes)
3. Appel d'offres n° 30/MID/INV/2020
Objet : «TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SEPT (07) ESPACES D'ORIENTATION AUX LYCEES COLLEGIAL ET QUALIFIANT RELEVANT A LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DEMIDELETT»
• Heure d'ouverture des plis 11H00
• Cautionnement provisoire est fixé à : 3 000.00 dh (Trois mille DH)
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant DH TTC : 263 136.00 DHS (Deux cent soixante-trois mille cent trente-six Dhs00 Centimes)
4. Appel d'offres n° 31/MID/INV/2020
Objet : «TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE HUIT (08) SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE AUX ETABLISSEMENT PRIMAIRES RELEVANT A LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF DT DEMIDELETT»
• Heure d'ouverture des plis 11H30

• Cautionnement provisoire est fixé à : 3 000.00 dh (Trois mille DH)
• L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant DH TTC : 240000.00 DHS (Deux cent quarante mille Dhs)
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira-Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.
Pour le dossier technique les concurrents doivent produire
N° 5180/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de Midelt
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX (Séance publique)
Le 29/07/2020, il sera procédé au bureau du chargé de Service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'Aref DT de Midelt, sise à Avenue El massira, Mi-

delt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix comme suit : Appel d'offres n° 32/MID/INV/2020
Objet : « ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLECOMMUNAUTAIRE AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH, PROVINCE DE MIDELETT »
• Heure d'ouverture des plis : 10h00
• Cautionnement provisoire : 2 000 .00 DHS (deux mille dirhams)
L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 84000.00 DH (Quatre-vingt-quatre milleDH)
Appel d'offres n° 33/MID/INV/2020
Objet : « CONTROLE TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLECOMMUNAUTAIRE AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH, PROVINCE DE MIDELETT »
• Heure d'ouverture des plis : 10h30
L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 60000.00 dh (Soixante milledh)
Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:
• soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
• soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sis à l'adresse précité.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.
N° 5181/PA

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU
NORD
Renforcement d'AEP
du centre Targha
à la Province
de Chefchaouen,
Lot : génie civil
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL- N°80
DR9/C/AMN/2/2020
Séance publique

La Direction REGIO-
NALE DU NORD de
l'ONEE-Branche Eau,
sise à Tanger lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Renforcement
d'AEP du centre Targha à
la Province de Chef-
chaouen, Lot : génie civil
Le financement du projet
objet du présent appel
d'offres sera assuré par la
Banque Européenne
d'Investissement (BEI)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du
règlement de la consulta-
tion.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 320
000,00 DH TTC
Le délai d'exécution est
de 08Mois.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 13200,00 DHou son
équivalent en devise li-
brement convertible
Le dossier de consulta-
tion (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré
à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau. Adresse : 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 -
39 - 94-02-08 /ou/ 05-39-
94-39-71

Le dossier de consulta-
tion est remis gratuite-
ment aux candidats.
En cas d'envoi du dossier
de consultation par la
poste à un candidat, sur
sa demande écrite et à ses
frais, l'ONEE-Branche
Eau n'est pas responsable
d'un quelconque pro-
blème lié à la réception
du dossier par le destina-
taire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- Soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Nord, 6,
Rue Melilla, Castilla,
Tanger, au plus tard le
mercredi 05/08/2020
avant 10 H 00.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, au plus
tard le mercredi
05/08/2020 avant 10 H
00.

L'ouverture publique des
plis aura lieu à la même
date que celle de dépôts
des plis le mercredi
05/08/2020 et peu après
l'heure limite à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
prière de contacter la di-
vision achat de la Direc-
tion Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau :
- Adresse : n° 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger
- Fax : 05 - 39 - 94-02-08
/ou/ 05-39-94-39-71
N° 5182/PC

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU
NORD

Renforcement d'AEP
du centre Targha
à la Province
de Chefchaouen,
Lot : Equipement
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL- N° 81
DR9/C/AMN/2/2020
Séance publique

La Direction REGIO-
NALE DU NORD de
l'ONEE-Branche Eau,
sise à Tanger lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Renforcement
d'AEP du centre Targha à
la Province de Chef-
chaouen, Lot : Equipement

Le financement du projet
objet du présent appel
d'offres sera assuré par la
Banque Européenne
d'Investissement (BEI)
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du
règlement de la consulta-
tion.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 260
000,00 DH TTC
Le délai d'exécution est
de 04Mois.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 12600,00 DHou son
équivalent en devise li-
brement convertible
Le dossier de consulta-
tion (RCDP, RCDG,
CCAFP, CCAFG, CCTP,
Définition et Bordereau
des Prix) est consultable
et téléchargeable sur le

portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma](https://www.marches-publics.gov.ma).

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE -
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré
à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau. Adresse : 6, Rue Me-
lilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 -
39 - 94-02-08 /ou/ 05-39-
94-39-71

Le dossier de consulta-
tion est remis gratuite-
ment aux candidats.
En cas d'envoi du dossier
de consultation par la
poste à un candidat, sur
sa demande écrite et à ses
frais, l'ONEE-Branche
Eau n'est pas responsable
d'un quelconque pro-
blème lié à la réception
du dossier par le destina-
taire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- Soit déposés contre ré-
cépissé au Bureau d'Or-
dre de la Direction
Régionale du Nord, 6,
Rue Melilla, Castilla,
Tanger, au plus tard le
mercredi 05/08/2020
avant 10 H 00.

- Soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la
Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger, au plus
tard le mercredi
05/08/2020 avant
10 H 00.

L'ouverture publique des
plis aura lieu à la même
date que celle de dépôts
des plis le mercredi
05/08/2020 et peu après
l'heure limite à 10h00 à la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE Branche
eau, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger.

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent
appel d'offres ou les do-
cuments y afférents
prière de contacter la di-
vision achat de la Direc-
tion Régionale du Nord
de l'ONEE-Branche Eau :
- Adresse : n° 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger
- Fax : 05 - 39 - 94-02-08
/ou/ 05-39-94-39-71
N° 5183/PC

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE
ET DE L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DE TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 60/DR2/2020

La Direction Régionale
de Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-
rakech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne l'entretien des
équipements électriques
et hydromécaniques des
ouvrages assainissement
des centres relevant de la
Direction Régionale de
Tensift.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consulta-
tion.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 1 199
988,00 DH TTC

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 12 000,00 DH ou
son équivalent en devise
librement convertible.

Le dossier d'appel d'of-
fres est consultable et té-
léchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE-Branche
eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats)

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'ordre
de la Direction Régionale
de Tensift sise à l'Angle
rue Badr et avenue Mo-
hamed V Gueliz à la ville
de Marrakech avant la
date et l'heure fixées
pour la séance d'ou-
verture des plis.

- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale de
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, GuelizBP : 631-
Marrakech, avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le Jeudi 06 Aout 2020
à 09h30 à la Direction Ré-
gionale de Tensift de
l'ONEE Branche Eau sise
à l'angle rue Badr et Aven-
ue Mohamed V-Gueliz
Marrakech.

Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement
sur le portail des marchés
publics.

N° 5184/PC

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE
(ONEE)**

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL

**D'OFFRES OUVERT
N°65/DR2/2020**

La Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-
rakech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Alimentation
en eau potable de la com-
mune territoriale
MNABHA (Province De
Marrakech) PARTIE DIS-
TRIBUTION Lot 3 : Génie
civil

Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consulta-
tion.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux
petites et moyennes en-
treprises telles que défi-
nies par l'article n°1 de la
loi n°53-00 formant
charte de la petite et
moyenne entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 4 324
500,00 DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 43 300,00 DH.

Le dossier de consulta-
tion est consultable et té-
léchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, GuelizBP : 631-
Marrakech, avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le Jeudi 06Aout
2020 à 09h :30 à la Direc-
tion Régionale du Tensift
de l'ONEE - Branche
Eau, sis à l'adresse sus in-
diquée.

Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement sur
le portail des marchés
publics.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace entreprise - ru-
brique Achats)

N° 5185/PC

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE**

(ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE
DU TENSIFT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°66/DR2/2020

La Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Mar-
rakech, lance le présent
appel d'offres qui
concerne : Travaux de
gestion des stations de
reprise et des réservoirs
au centre d'Ait Faska -
Province de El Haouz
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consulta-
tion.

Cette consultation est ou-
verte uniquement aux
petites et moyennes en-
treprises nationales telles
que définies par l'article
n°1 de la loi n°53-00 for-
mant charte de la petite
et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à 196
800,00 DH TTC.

Le montant du caution-
nement provisoire est
fixé à 3000,00 DH.

Le dossier de consulta-
tion est consultable et té-
léchargeable sur le
portail des marchés pu-
blics à l'adresse :
[https://www.marches-
publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).

Les plis des concurrents,
établis et présentés
conformément aux pres-
criptions du règlement
de la consultation, doi-
vent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre
de la Direction Régionale
du Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, Gueliz-Marrakech,
avant la date et l'heure
fixées pour la séance
d'ouverture des plis.

- soit envoyés par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au
Bureau d'Ordre de la Di-
rection Régionale du
Tensift de l'ONEE -
Branche Eau, Boulevard
Mohamed V- Angle Rue
Badr, GuelizBP : 631-
Marrakech, avant la date
et heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis à la commis-
sion d'appel d'offres en
début de la séance d'ou-
verture des plis.

L'ouverture des plis aura
lieu le Jeudi 06Aout
2020 à 09h :30 à la Direc-
tion Régionale du Tensift
de l'ONEE - Branche
Eau, sis à l'adresse sus in-
diquée.

Les demandes d'éclair-
cissement doivent être
formulées uniquement sur
le portail des marchés
publics.

Le règlement des achats
de l'ONEE et les cahiers
généraux sont consulta-
bles et téléchargeables à
partir du site internet des
achats de l'ONEE-
Branche Eau à l'adresse :
<http://www.onep.ma/>
(Espace entreprise - ru-
brique Achats)

N° 5186/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°67/DR2/2020

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne renforcement et sécurisation de l'AEP du centre Tamellaletà partir de nouveaux forages. (Province d'El kelâa des Sraghna) -Lot n°: Conduites.

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement(BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 999 690,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 06Août 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5187/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-

N°68/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations d'eau potable des centres SMIMOU, HANCHANE, OUNAGHA, HAD DRAA, TAFETACHT, LAGDADRA et ESSAOUIRA EL JADIDA (Province d'Essaouira)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 289976,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 06Août 2020 à 09 :30 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5187/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-

N°68/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations d'eau potable des centres SMIMOU, HANCHANE, OUNAGHA, HAD DRAA, TAFETACHT, LAGDADRA et ESSAOUIRA EL JADIDA (Province d'Essaouira)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 289976,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 06Août 2020 à 09 heures 30 mn à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5188/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-

N°68/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations d'eau potable des centres SMIMOU, HANCHANE, OUNAGHA, HAD DRAA, TAFETACHT, LAGDADRA et ESSAOUIRA EL JADIDA (Province d'Essaouira)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 289976,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 06Août 2020 à 09 heures 30 mn à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5188/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-

N°68/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations d'eau potable des centres SMIMOU, HANCHANE, OUNAGHA, HAD DRAA, TAFETACHT, LAGDADRA et ESSAOUIRA EL JADIDA (Province d'Essaouira)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 289976,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 06Août 2020 à 09 heures 30 mn à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 5188/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-

N°68/DR2/2020 La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne la gestion des stations d'eau potable des centres SMIMOU, HANCHANE, OUNAGHA, HAD DRAA, TAFETACHT, LAGDADRA et ESSAOUIRA EL JADIDA (Province d'Essaouira)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 289976,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12900,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.



 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA ZAG

Avis Rectificatif

Conformément Aux

- Dispositions De L'article 19 Du Décret N°2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics,
- Dispositions du circulaire du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : C9/20/DEPP du : 31 Mars 2020)

La Directrice Provincial Du Ministère De L'éducation Nationale Et De La Formation Professionnelle De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique D'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

- LIBERATION Du 24 juin 2020 N° : 9049 page 25 Et RISSALAT AL OMMA Du 24 juin 2020 N° : 11575 page 9,

Sont :

- Toute Les Séances Sont A Huit Clos
- La date d'ouverture d'A00 N° 25/2020/INV.DP.ASSA.ZAG sera le 17/07/2020 au lieu du 17/06/2020

REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.

N° 5189/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 07.40 : Ighta Fi Awtan
 08.40 : Ichaa Mamlaka
 09.40 : Moudawala
 10.40 : Nouara
 11.30 : Oussrati - Inedit
 12.20 : Capsule Atfal wa Takafa -Inedit
 12.30 : Ederb
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Allah Y Sameh
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
 14.40 : Machi Bhalhoum
 15.00 : Parlement
 16.30 : Fin Ghadi Bya
 17.00 : Al Haoudaj
 18.00 : Moudawala
 18.55 : Capsule Atfal

wa Takafa - R
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Aandi Soual Covid 19
 19.50 : Lmadi
 La ya mout - R
 20.20 : Souhlfifa Ep1
 20.30 : Ederb
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Oulad Moukhtar - Inédit
 22.50 : Maalim wa Dilal
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Taghrida
 01.50 : Ighta Fi Awtan - R
 02.50 : Al Haoudaj - R
 03.50 : Ichaa Mamlaka - R
 04.40 : Fin Ghadi Bya
 05.10 : Allah Y Sameh - R
 05.40 : Ederb - R
 06.10 : Nouara - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATIS MAWAHIB TAJ-WID AL QOR'AN
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : BEST OF SABAHYAT 2M
 07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:35:00 : DESSIN ANIME : GLUMPERS
 07:40:00 : DESSINS ANIMES
 08:30:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 09:00:00 : FEUILLETON : ARRICH YOUGHALLIQ FI ASSAMAE
 09:45:00 : SERIE : KOULNA JIRANE
 10:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:25:00 : TAMAN AL HOUB
 11:05:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:15:00 : MSABAHYAT 2M
 12:10:00 : SERIE : LALLA FATEMA
 12:35:00 : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:20:00 : HOUB ABYAD ASWAD
 14:15:00 : MAGAZINE : IBDA3AT MIN QALB ADDAR
 14:20:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:30:00 : JOURNAL AMAZIGH
 14:40:00 : HOUB A3MA
 15:55:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE

16:25:00 : TAMAN AL HOUB
 17:20:00 : JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 : DESSINS ANIMES
 18:15:00 : MAGAZINE : CAPSULE JAZIRAT AL KANZ
 18:20:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:30:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:40:00 : FORSA TANIYA
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:40:00 : BULLETIN METEO
 20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:40:00 : MAGAZINE : AS ILA 3ANE CORONA
 22:10:00 : MAGAZINE : METROPOLITAN CASABLANCA
 23:45:00 : FEUILLETON : HOUB ABYAD ASWAD
 00:35:00 : MAGAZINE : MASTERCHEF CELEBRITY
 01:45:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 03:05:00 : FEUILLETON : FAWQ SHAB
 03:50:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 04:35:00 : FEUILLETON : AL WA3D

05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l Akhbar»
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « Khbar Nass»
 12h05 Emission « Binatna »
 13h00 « Madar L akhbar »
 13h35 « Lahdat Qarar»
 15h05 Emission « L'match »
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « Hyati»
 18h05 Emission « Binatna »
 19h15 Soir Infos fr
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 22h05 Emission «Azmat Hiwar»
 23h00 « Soir Infos ar»
 00h05 " Lmatch "